

Nos voyageurs ont une traversée heureuse

S.G. Mgr Cloutier et Mgr J.-E. Paquin sont arrivés samedi à Naples

Un télégramme reçu à l'évêché hier midi et daté du 2 décembre, annonce que la traversée de l'Atlantique fut particulièrement favorable à nos distingués voyageurs trifluviens, S.G. Mgr Cloutier et son compagnon Mgr J.-E. Paquin.

Partis de New-York le 19 au matin nos voyageurs ont suivi la route des Açores, Gibraltar, la Méditerranée pour atteindre Naples dans la journée de samedi, le 30 novembre.

Succès de la mission de l'Hon. Lapointe

La délégation canadienne qu'il dirigeait réussit à la conférence de Londres

Ottawa, 25.—M. Edwin Hawken, assistant sous-ministre de la marine, est revenu de Londres, au cours de la fin de semaine, rapportant la nouvelle que le succès a couronné le travail de la délégation canadienne à la conférence assemblée dans la capitale anglaise en vue de préparer la législation gouvernant les opérations de la marine marchande de celle du Dominion.

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, était à la tête de la délégation, dont toutes les prétentions ont été acceptées, y compris le pouvoir du Canada d'établir ses propres cours d'amirauté et d'assumer pleine autorité sur tous les navires enregistrés au Canada, de même que sur ceux d'un registre étranger faisant des permis canadiens leurs permis d'attache, ou s'engageant dans le cabotage canadien.

«Les résultats de la conférence, en tant que les intérêts maritimes canadiens sont concernés, ont été extrêmement encourageants», dit M. Hawken.

La délégation canadienne était composée comme suit: hon Ernest Lapointe, Dr O.-D. Skelton, sous-secrétaire d'état pour les affaires extérieures, M. Hawken, C.-P. Plaxton, C. R., du département de la justice, J.-E. Read, C. R., conseiller au département des affaires extérieures, et M. Jean Désy, C. R., secrétaire.

Un des résultats importants de la conférence est la décision prise de recommander à la prochaine conférence impériale qui doit prendre place l'an prochain, de faire disparaître toutes les incertitudes constitutionnelles, particulièrement en ce qui a trait au Canada; dans le cas de ce dernier, le Dominion pourra, par son Parlement présenter la législation nécessaire pour rappeler de ses statuts les lois coloniales connues sous le nom d'Acte de validité.

Quant à ce qui touche au contrôle des cours d'amirauté, le Canada aura le pouvoir de les établir et d'en déterminer les règlements et la procédure, aussitôt que le rapport de la récente conférence aura été approuvé par la conférence impériale.

Un autre point fort important sur lequel la délégation canadienne a obtenu pleine justice, est celui du contrôle par le Canada de l'enregistrement des navires canadiens, ainsi que des navires étrangers se servant des ports canadiens comme ports d'attache. C'est là une question d'intérêt capital pour les compagnies de navigation maritimes du Canada.

On espérait que la révision depuis longtemps attendue du Canada Shipping Act se ferait au cours de la prochaine session du Parlement, mais il faudra maintenant attendre l'approbation de la conférence impériale avant d'y procéder.

L'hon. Lapointe passera quelque temps à visiter le continent avant de revenir au Canada.

Les Quarante-Heures à la Cathédrale

S.G. Mgr Comtois chante la messe d'ouverture dimanche matin

Les pieux exercices des Quarante-Heures ont eu lieu à la Cathédrale ces jours-ci.

Commencés dimanche matin ces exercices se terminent ce matin. S.G. Mgr Comtois chanta la messe d'ouverture et présida à la procession au reposoir spécial érigé pour l'exposition solennelle du Sacrement.

L'église était décorée de merveilleuse façon et l'autel du reposoir brillait de mille feux.

Pendant ces saints jours les fidèles n'ont cessé de visiter la Cathédrale et de venir prier aux pieds de Jésus-Hostie.

Des heures spéciales d'adoration furent prêchées dimanche et lundi, heures auxquelles ont pris part des milliers de personnes. Ces pieux exercices des Quarante-Heures sont particulièrement aimés des fidèles; aussi les confessions et les communions sont-elles nombreuses. Elles le furent plus encore que d'habitude, cette année, preuve que notre population vit toujours de sa foi.

Le prix du papier à journal

M. Ferguson et M. Taschereau conviennent que \$60 la tonne serait raisonnable.

A la suite d'une conférence entre les honorables Ferguson et Taschereau, premiers ministres d'Ontario et de Québec, on a annoncé que \$60 la tonne était un prix raisonnable pour le papier à journal. Le tarif de \$55, la tonne n'a pas été considéré comme raisonnable pour le moment présent et ne pourrait produire de revenus satisfaisants aux provinces d'Ontario et Québec. C'est ce qui ressort d'une déclaration de M. Taschereau au sortir de la conférence.

Les premiers ministres vont maintenant user de leur influence pour exercer la pression morale nécessaire sur les manufacturiers du papier pour leur faire accepter ce prix comme raisonnable. M. Taschereau a dit que tous les producteurs pratiquement sont prêts à adopter le chiffre de \$60, mais que quelques-uns d'entre eux ont des contrats à longs termes et à un prix plus bas. MM. Ferguson et Taschereau, cependant, ne sont pas prêts à considérer cela comme une excuse pour ne pas porter le prix à un chiffre plus juste. Il ne saurait s'agir de menacer la législation sans doute, a dit M. Taschereau. Il n'y a rien de tel dans l'esprit de personne, mais en même temps, les manufacturiers ne doivent pas oublier que ce sont les gouvernements provinciaux qui ont la clef de la situation, vu que ce sont les gouvernements qui concèdent les limites d'où est extrait le bois de pulpe. Si les manufacturiers ne peuvent s'entendre sur le prix convenu, il appartiendra aux provinces de trouver les moyens pour obtenir les revenus raisonnables et équitables dont elles ont besoin.

Pour ce qui est des manufacturiers, continue M. Taschereau, s'ils réduisent le prix du papier à un minimum, les petits producteurs seront accablés au mur et l'industrie sera alors uniquement entre les mains d'un ou deux grosses corporations et c'en serait fini du papier à bon marché.

Les premiers ministres ont également discuté la question de l'utilisation du pouvoir hydraulique de la rivière Ottawa au profit mutuel des deux provinces. Toutefois, cette question sera discutée plus longuement à la prochaine conférence interprovinciale à Ottawa.

Soirée de la Philharmonie De La Salle

Nos musiciens remportent un gros succès tandis que les artistes du Cercle Lafontaine se taillent une brillante réputation dans la pièce "Aux Crochets d'un Gendre".

La soirée annuelle de la Philharmonie De La Salle a remporté jeudi l'un de ses meilleurs succès. Le public nombreux qui remplissait la grande salle de l'Hôtel de Ville a vivement applaudi nos musiciens et les acteurs du Cercle Lafontaine.

La belle série de pièces musicales donnée par l'Orchestre des Anciens De La Salle a soulevé l'enthousiasme de l'auditoire et a manifesté chez nos musiciens une technique impeccable et un sens du rythme parfait.

Des circonstances incontrôlables et des engagements antérieurs avaient empêché le directeur officiel, Signor Agostini d'être présent, mais quelques répétitions qu'il avait dirigées avaient donné à nos musiciens un regain de vie qui se traduisait à chaque instant.

Le Rév. Frère Hippolyte, chargé de remplacer Signor Agostini, fit preuve d'un coup de baguette sûr et de musicien averti.

Le solo de violoncelle donné par le fils de Signor Agostini fut bien goûté de l'auditoire. Formé à l'école de son père le jeune Lacio Agostini se prépare une carrière musicale des plus brillantes. Son jeu est souple, dégagé, avec une fort belle sonorité.

Le Cercle Lafontaine, dans la Comédie de Barrière et Thibault "Aux Crochets d'un Gendre" a décidé pour de bon tout l'auditoire qui n'avait d'yeux que pour M. Meunier, l'impayable Th. Chamberland.

Comme toujours les artistes du Cercle Lafontaine se sont montrés bons danseurs et surtout acteurs consommés.

Bref cette soirée de la Philharmonie fut un succès sans précédent et nos musiciens de l'Orchestre des Anciens ont droit à nos plus sincères félicitations.

Le tir à la cible cause une tragédie

Une balle égarée atteint à la tête un des patineurs, M. Henri Gagnon.

Victoriaville, 2.—Un pénible accident, dont M. Henri Gagnon, de cette ville, a été la malheureuse victime, hier après-midi, plongé dans un émoi facile à comprendre la population de Victoriaville. M. Gagnon, qui a été frappé à la tête par une balle égarée, au moment où il était à patiner, subira très probablement à ses blessures, car à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il a été transporté, son état était considéré comme désespéré, hier soir. La victime est âgée de 25 ans.

M. Henri Gagnon, en compagnie de plusieurs jeunes gens, avait passé une partie de l'après-midi sur la patinoire, qui venait à peine d'être inaugurée. A cinq heures, tous les patineurs s'en donnaient à cœur joie, sur le point de réintégrer leur foyer.

Pendant ce temps, à quelque deux cents ou trois cents pieds plus loin, d'autres citoyens de Victoriaville se livraient à un autre genre de sport, l'exercice du tir. Celui-ci devait avoir cependant une répercussion tragique sur la patinoire. Les patineurs entendaient très bien retentir les coups de feu sur le champ de tir, mais quelle ne fut pas leur stupefaction de voir M. Gagnon s'affaïsser tout à coup sur la glace. Ils eurent d'abord que leur compagnon s'était blessé à une jambe dans sa chute, mais ils durent bientôt constater qu'un malheur plus grand encore était survenu, lorsqu'ils virent M. Gagnon qui gisait, baignant dans son sang. Immédiatement, la victime fut transportée à la résidence du Dr Georges Côté; elle portait une blessure à l'arrière de la tête, un peu au-dessous de l'oreille gauche.

Après un rapide examen, le médecin constata que le blessé avait été atteint d'une balle qui devait vraisemblablement provenir du champ de tir. En effet, attirés par

Un précieux guide pour le touriste

Le Guide "sur les routes de Québec"

Une intéressante publication du Ministère de la Voirie

Le ministère de la Voirie vient de publier le guide touristique le plus complet que l'on ait encore publié sur la province de Québec. Ce guide, dont la publication était attendue avec beaucoup d'intérêt depuis quelques mois, est un volume de près de 900 pages donnant la description de toutes les villes, de tous les villages et de toutes les paroisses situés sur le parcours des grandes routes. La documentation qui y est donnée est faite aux points de vue historique, municipal, industriel, commercial, touristique, etc.

Le guide contient d'abord une description de la province de Québec en général. Cette description donne des renseignements sur la position géographique de la province, son histoire, son climat, son aspect physique, ses mines, ses pêcheries, ses ressources forestières, son agriculture, ses industries manufacturières, sa situation économique, sa voirie et sa population.

Le guide contient ensuite la description complète et détaillée des 59 grandes routes de la province, auxquelles le tour faucux de l'île d'Orléans a été ajouté.

Chaque chapitre consacré à une route donne d'abord une description générale de la route et du district qu'elle traverse, la liste complète des villes, villages et paroisses situés sur son parcours, avec la population de chaque endroit, la nature du pavage de la route, la distance du commencement de la route et de l'extrémité, ainsi qu'à distance entre chaque municipalité. Cette description est accompagnée dans chaque cas d'une carte.

Le guide donne ensuite la description détaillée de chacune des villes, paroisses et villages.

Le guide comprend 325 vues des points les plus intéressants de la province. En plus, il comprend 76 cartes des routes remplissant chacune une page; 32 cartes donnant l'entrée et la sortie des principales villes et une carte générale du réseau des grandes routes de la province. En tout, le guide comprend 435 dessins et reproductions de photographies formant 293 pages d'illustrations.

L'ouvrage est complété par une liste alphabétique de toutes les localités mentionnées dans le guide, avec la population, le comté, et le numéro de la route sur laquelle la localité est située; des renseignements généraux sur les règlements de la circulation, les signaux routiers, les règlements des douanes canadiennes et des douanes américaines; le résumé de la loi de la chasse et de la pêche; une liste des distances entre les principaux points de la province et entre les principales villes des États-Unis.

L'impression de ce livre est tout particulièrement soignée et les illustrations sont parfaitement rendues, le livre a été relié solidement sous couverture rigide.

Seule l'édition française est maintenant parue. L'impression de l'édition anglaise vient de commencer et elle sera terminée d'ici à environ deux mois et demi.

Vu le coût élevé de ce guide, le ministère de la voirie ne peut en faire gratuitement la distribution générale. Il a donc fixé le prix d'achat du guide à \$2.00, frais de poste payés. Ce prix représente beaucoup moins que le coût de la préparation et de l'impression. Les renseignements qu'on y trouve sont indispensables à tout automobiliste, de même qu'ils seront précieux pour tous ceux qui veulent se renseigner sur la province.

Merci au Ministère de la Voirie de l'envoi d'un exemplaire de ce très intéressante publication.

les cris, les tireurs à la cible s'étaient rendus à la patinoire. L'un d'eux dut se rendre compte que la dernière balle qu'il venait de tirer s'était égarée pour venir frapper M. Henri Gagnon avec le résultat que l'on sait. Comme la victime était dans un état très sérieux, le Dr Côté ordonna immédiatement son transport à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. A ce dernier endroit, à 11 heures, hier soir, M. Gagnon était mourant.

Chez les Voyageurs Catholiques

Bien que les Voyageurs s'occupent activement de leur souscription organisée pour la tenue des Journées sociales le printemps prochain, en notre ville, ils n'en sont pas moins plus actifs que jamais tant dans le domaine de l'étude que de l'apostolat pratique soit pour la défense de la religion ou la revendication des droits de notre langue française.

A leur dernière réunion, les Voyageurs ont appris que l'on travaillait le dimanche à la construction du barrage sur la rivière Mattawin, dans le nord du diocèse. L'enquête sur ce cas de violation du repos dominical va être complétée et le fait sera signalé aux autorités.

Un grand pas pour la protection des droits de la langue française vient d'être fait par le Cercle local de l'A.C.V., par la création d'un nouveau comité, celui du bon français. Plusieurs membres du Cercle en font partie et M. Eug. Bellefeuille, des cette séance, a été choisi comme président de ce comité. Comme première activité de ce comité, il a été proposé de réclamer du gouvernement fédéral et des lettres ont été écrites à ce sujet. De plus, enquête sera faite en vue d'assurer les droits de notre langue dans notre ville, dans les divers départements administrés par le gouvernement fédéral.

Les activités nouvelles du Cercle ne limitent pas qu'au français et qu'à sa campagne contre le blasphème, qu'il poursuit toujours intensément, mais se sont étendues à un autre domaine, essentiellement pratique pour le voyageur, et consistant en l'inauguration d'un cours régulier de ventes.

Le premier de ces cours, portant sur l'art de la vente en général et des qualités, compétence et loyauté, que doit posséder le Voyageur Catholique, commentaire d'un rapport de la dernière Journée sociale, a été donné par le R. P. E. Richard, O.M.I., aumônier du Cercle. Le public en général et plus particulièrement les commis de nos nombreux magasins seront vivement intéressés de pouvoir en prendre connaissance dans une autre colonne de notre journal.

La prochaine leçon de ce cours de ventes sera donnée à la prochaine réunion du Cercle par M. J.-C. Boudreau.

Bref, le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce s'affirme plus vivant que jamais et l'année 1930—l'année de la célébration du 10e anniversaire—est promise de plus intéressantes activités tant dans le domaine religieux que patriotique et pratique.

L'Hon. Dunning successeur de L'Hon. M. Robb

Le ministre des chemins de fer assermenté ministre des finances

Ottawa, 26.—L'hon. Charles Dunning a été assermenté ce soir comme ministre des finances du Dominion, en présence de Son Excellence le Gouverneur-général.

A l'issue de la séance du cabinet, à bonne heure dans la soirée, l'hon. Mackenzie King avait annoncé la nomination de M. Dunning au ministère occupé par l'hon. James Robb. Le nouveau ministre des finances abandonne le département des chemins de fer, dont il restera cependant ministre-ternaire pour le moment jusqu'à ce que son successeur soit désigné, ce qui se fera avant la prochaine session.

Le premier ministre a déclaré qu'il n'y avait aucune hâte à nommer un nouveau ministre des chemins de fer, et que d'ailleurs M. Dunning connaissant à fond la question de la réorganisation des finances du Canadian National, sera chargé de préparer la législation qui doit être soumise au Parlement à ce sujet. D'autre part on ne peut attendre de M. Dunning qu'il administre les deux départements durant la session; c'est pourquoi son successeur sera désigné, assuré-t-on, avant l'ouverture des Chambres.

DES VIEUX JOUJOUX S'IL VOUS PLAÎT

Les Scouts catholiques demandent à ceux qui ont chez eux, de ces vieux joujoux que bientôt les éternelles devront faire mettre de côté, de bien vouloir les en informer. Ils iront les prendre à domicile et tâcheront en les rafraichissant de les rendre utilisables encore pour les enfants pauvres de la ville, à qui, au jour de l'an, il serait possible de faire ainsi beaucoup de joie avec une généreuse distribution.

Qu'on appelle donc au téléphone, le numéro 1059, de 9h. à 5 h.

Le Révérend Frère Marcellus est trouvé mort hier matin

Plus souffrant dans la journée, il s'était retiré à sa cellule de bonne heure dimanche soir.

Comme il ne paraissait pas à la prière lundi matin, on s'inquiète. En ouvrant sa porte on le trouve mort sur son lit.

La Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes vient d'être plongée dans un deuil profond par la mort de l'un de ses membres distingués, le Rév. Frère Marcellus, ecclésiastique à la maison des Trois-Rivières.

Le Frère Marcellus était malade depuis quelque temps et dimanche il se sentait plus faible que d'habitude et quelque peu fatigué.

Vers les sept heures il se retira dans sa cellule pour s'y reposer un peu. C'est là que lundi matin on le retrouva inanimé.

La mort relevait déjà de plusieurs heures car le cadavre était froid. Les funérailles auront lieu à la Cathédrale mercredi le 4 décembre, à 9 heures.

La dépouille mortelle sera transportée à Ste-Foy, Québec, où aura lieu l'inhumation.

Le Frère Marcellus était bien connu aux Trois-Rivières, où depuis dix ans il occupait la charge importante d'économiste. Ses connaissances en affaires étaient bien précieuses à sa Communauté, envers laquelle il professait un dévouement complet.

Le Frère Marcellus (Louis-Philippe Pelletier, dans le monde) était né à Québec le 15 février 1873; il était le fils de Philippe Pelletier et de Délima Lachance.

C'était un ancien élève de l'Académie Commerciale de Québec, où il se distingua par son aptitude pour les sciences. Après des études couronnées d'un grand succès, il entra au Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Montréal en 1889. Il enseigna ensuite à Ste-Brigide, Montréal, puis vint aux Trois-Rivières pour un premier séjour de quatre ans. Il était alors professeur dans la première classe, communément appelée "classe d'anglais".

Ses supérieurs l'appelèrent alors au Scholastic de sa Congrégation, puis à l'Académie de l'Archevêché à Montréal. De là, il alla enseigner les sciences à l'Académie

d'Ottawa. Après avoir passé par d'autres maisons, l'obédience le ramena en notre ville, en 1918. Il y résida continuellement depuis. D'un caractère charmant mais bien personnel, le Frère Marcellus était aimé de tous ceux qui venaient en contact avec lui.

Un service funèbre sera chanté mercredi à 9 heures, à la Cathédrale, pour le repos de l'âme du défunt, après quoi le corps sera transporté à Québec.

La Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes perd un éducateur averti et les trifluviens, un citoyen fort estimé.

"Le Bien Public" prie les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes d'accepter l'expression de leurs plus sincères sympathies.



COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

BECANCOUR

Funérailles de M. Emilien Cyrenne à Bécancoeur.

Ces jours derniers eurent lieu dans cette paroisse les funérailles de M. Emilien Cyrenne, âgé de 29 ans.

La chorale de la paroisse exécuta pieusement la messe de P. Yon. Les porteurs étaient: MM. Lucien Rheaute, Ebléche Letteux, Antonio Desilets, Paul Lameville, Victor Lameville, Paul Champagne, Ludger et Jean-Marie Cyrenne.

Conduisaient le deuil, les parents du défunt: Mme Vve Marcel Hébert, MM et Mmes Paul et Rosaire Cyrenne, Maurice, Jeannette, Henriette, Hermann, Gisèle Hébert, Louise Cyrenne, M. Cléophas Levasseur, Ste-Gertrude; M. et Mme Jeffrey Levasseur, Grand-Mère; M. et Mme Amédée Levasseur, des Trois-Rivières; Mmes Yvette et Antoinette Cyrenne, MM. et Mmes David Ducharme, David Hébert, Chs-Edouard St-Ons, Mm: Donat Grondin, Mlle Rose Cormier, Omer Cormier, MM. Henri-Paul Provencher, Victor Tourigny, Paul Bergeron, Jos. Carignan, Mlle Annette Rheaute, Ste-Angèle; M. et Mme Zéphirin Bergeron, Mlle Aurèle Bergeron, M. Robert Bergeron, Laurent Cyrenne, Mlle Alice Cyrenne, M. M. David et Lionel Rheaute, Louis, Léger, Eva, Arthur et Mlle Annette Bergeron, Otienda et Rio Roubeau, Louis Cyrenne du Précieux-Sang; MM. et Mmes Omer Beauchesne, Ludovic Doucet, Gérard Richard, Chs-E. Marie-Anne et Juliette Bourque, de St-Grégoire; M. J. Turcotte, Grand-Mère, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Il y eut offrandes de fleurs, nombreux bouquets spirituels et messes de sympathies.

La famille Noël Cyrenne remercie sincèrement tous ceux qui ont sympathisé avec la famille.

HEROUXVILLE

Baptême

M. et Mme Léopold Cyr, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Ls-Georges, Parrain et marraine: M. et Mme Donat Ayotte. La porteuse était Mme Noël Ayotte, grand-mère de l'enfant.

Va et vient

M. et Mme Thomas Carignan, du Lac à la Tortue, et leurs enfants Paul, Emile, Marcel et Carmen, étaient les hôtes de M. et Mme Willie Carignan, dimanche.

M. et Mme Lionel Lefebvre, Mme Antoinette Lefebvre ainsi que Angèle Lefebvre, de Shawinigan, passent quelques jours chez des parents.

Mlle Annette Bordeleau, de St-Théophile du Lac, était en visite chez M. Arsène Dessureault, dernièrement.

Mlle Germaine Duchemin est allée passer quelques jours à Shawinigan, la semaine dernière.

Mmes Rose-Alice et Bernadette Duchesne, de St-Gérard des Laurentides, en promenade chez M. Gustave Duchesne.

Mlle Emelda Duchesne, de Shawinigan, était chez son père M. Gustave Duchesne, dimanche.

M. Georges Rochelleau, du Cap-de-la-Madeleine, était l'hôte de M. Richard Rochelleau, la semaine dernière.

Mmes Geneviève et Rachel Thiffault et Jeanne d'Arc Crête, sont allées à Shawinigan, dimanche dernier.

LA-POINTE-DU-LAC

Concert qui obtint un brillant succès

Le soir du 19 novembre, dans la salle de réception du couvent St-Louis de La Pointe du Lac, une vaste assemblée composée de parents, de parents et d'amis venaient applaudir les élèves de notre Pensionnat. C'était leur concert annuel. La soirée fut magnifique. Chaque actrice, dans son cadre respectif, remporta un brillant succès, ce qui valut félicitations et compliments de la part de l'auditoire charmé. "Ces enfants; ils savent tout faire" disait en parlant un amateur distingué. Elles chantent agréablement, elles jouent avec finesse de la belle musique, elles évoluent avec grâce dans leurs exercices de gymnastique. Elles disent de belles choses avec une diction charmante; elles reçoivent dans cette maison une éducation soignée et une culture excellente de cœur et d'esprit. Honneur à leur Institution et à leurs directrices.

PROULXVILLE

Funérailles

Lundi matin, le 25 courant ont eu lieu les imposantes funérailles de Adèle Garceau, épouse de Oscar Blais, décédée à Manville, R.-L. Une foule considérable assista au service et voulut par là donner une dernière marque d'estime à celle qui avait vécu de nombreuses années à La Pointe du Lac.

SAINT-LEON

Fête patronale

Dimanche avait lieu la solennité de la Présentation de la Ste Vierge au temple, fête patronale de notre église. Il y eut messe avec diacre et sous-diacre. Le chœur de chant, sous la direction de notre maître de chapelle, M. H. Gué, readit avec grand succès, la messe du second ton. Un orchestre de Shawinigan, sous la direction du professeur Philippe Filien, joua quelques morceaux, ce qui contribua grandement à rehausser l'éclat de cette belle fête. A l'orgue Mlle Jeanne Veilleux, organiste.

Dans l'après-midi, Vêpres solennelles chantées par les enfants du collège de Shawinigan. A l'orgue Mlle Rita Desmarais.

Divers

M. Alphonse Pelletier est allé passer une quinzaine de jours à Ste-Cécile de Lévrard, chez son frère M. Alexandre Pelletier.

M. Bernard Lesage, de Montréal, de passage à St-Léon, dimanche dernier.

Mme Michel St-Pierre, de retour d'une promenade à Montréal.

M. Wilfrid St-Pierre, de Montréal, en promenade chez son père M. Michel St-Pierre, dimanche dernier.

Mlle Annette Lesage, de retour d'une promenade à Montréal et à Ste-Thérèse.

M. et Mme Raymond Déziel, et leurs petites filles Gaétane et Gloriane, de Ste-Ursule, en promenade chez M. Fernand Bergeron, dimanche dernier.

M. et Mme Edouard Bergeron, de Louiseville, en promenade chez M. Ferdinand Bergeron.

Bouquets spirituels

M. et Mme J.-A. Champagne, la famille James Crête, Mme J.-A. Vandal, M. et Mme Victor Bourassa, la famille Bruno Goulet, M. et Mme Jean Lafauce, la famille de Mme Vve H. Dessureault.

Sympathies

Les familles Freddie Gauthier, J.-P. Hamelin, M. et Mme Onésime Quessy (Newfane); M. et Mme Adéland Quessy (La Péraide); M. Gérard Goulet.

A la famille affligée, nos plus sincères condoléances.

LAC BELLEMARE

Le 17, Mlle Hortense Corriveau, avait le plaisir de recevoir Mlles Jeannette Alice, et Rose-Aimée Pelletier.

Sainte Catherine ne fut pas oubliée dans notre paroisse et la traditionnelle coutume de goûter à la tire fut suivie par un grand nombre de personnes.

ALMAVILLE

Baptêmes

Marie-Clémence-Jeanne, fille de M. et Mme Wilfrid Pruncea Parrain et marraine M. et Mme Welle Lefebvre.

Le 12, Marie-Ange Rachelle, fille de M. et Mme Clovis Perrault, Parrain et marraine M. et Mme Alfred Giguac.

Le 13, Marie-Thérèse-Dorothee, fille de M. et Mme Georges Pothier, Parrain et marraine, M. et Mme Georges Morand.

Tridium

Un tridium pour les tertiaires, commencé dimanche, s'est terminé mercredi matin et fut prêché par le R. P. Victor, o.f.m.

Séance

Le plus franc succès a accueilli la séance dramatique et musicale qui nous fut donnée cette semaine par notre cercle d'amateurs.

Cette séance était sous le haut patronage de M. le curé Lamy. La direction artistique fut confiée à M. Edmond Renault.

MM Edmond Renault et Fernand Beaumier se firent entendre dans deux déclamations.

M. Stanislas Tremblay, baryton, rendit "Les Cloches de Corneville". Au piano Mlle Jeanne Veilleux.

L'orchestre se composait de: Mlle Eliane Emond, MM. Cléo St-Martin, Hervey Richard, violonistes, M. Stanislas Tremblay, cornetiste, Mlle Jeanne Veilleux, pianiste.

Un cordial merci à nos amateurs pour les heures de franche jouissance qu'ils nous ont fait passer. Félicitons-les du succès obtenu et souhaitons que leurs espérances futures reçoivent toujours le même accueil.

Divers

M. et Mme Ildège Emond, de St-Raymond dimanche le dix-sept.

M. S. Rheaute, garde-malade, de Trois-Rivières, de passage chez Mme Jos. Veilleux, la semaine dernière.

M. et Mme Louis Parenteau, de Mont-Carmel, en visite ici la semaine dernière.

SAINT-LEON

Fête patronale

Dimanche avait lieu la solennité de la Présentation de la Ste Vierge au temple, fête patronale de notre église. Il y eut messe avec diacre et sous-diacre. Le chœur de chant, sous la direction de notre maître de chapelle, M. H. Gué, readit avec grand succès, la messe du second ton. Un orchestre de Shawinigan, sous la direction du professeur Philippe Filien, joua quelques morceaux, ce qui contribua grandement à rehausser l'éclat de cette belle fête. A l'orgue Mlle Jeanne Veilleux, organiste.

Dans l'après-midi, Vêpres solennelles chantées par les enfants du collège de Shawinigan. A l'orgue Mlle Rita Desmarais.

Divers

M. Alphonse Pelletier est allé passer une quinzaine de jours à Ste-Cécile de Lévrard, chez son frère M. Alexandre Pelletier.

M. Bernard Lesage, de Montréal, de passage à St-Léon, dimanche dernier.

Mme Michel St-Pierre, de retour d'une promenade à Montréal.

M. Wilfrid St-Pierre, de Montréal, en promenade chez son père M. Michel St-Pierre, dimanche dernier.

Mlle Annette Lesage, de retour d'une promenade à Montréal et à Ste-Thérèse.

M. et Mme Raymond Déziel, et leurs petites filles Gaétane et Gloriane, de Ste-Ursule, en promenade chez M. Fernand Bergeron, dimanche dernier.

M. et Mme Edouard Bergeron, de Louiseville, en promenade chez M. Ferdinand Bergeron.

Bouquets spirituels

M. et Mme J.-A. Champagne, la famille James Crête, Mme J.-A. Vandal, M. et Mme Victor Bourassa, la famille Bruno Goulet, M. et Mme Jean Lafauce, la famille de Mme Vve H. Dessureault.

Sympathies

Les familles Freddie Gauthier, J.-P. Hamelin, M. et Mme Onésime Quessy (Newfane); M. et Mme Adéland Quessy (La Péraide); M. Gérard Goulet.

A la famille affligée, nos plus sincères condoléances.

Vogue du parc national de Prince-Albert

Plus de 10,000 visiteurs cette année

Succès immédiat de cette réserve de la Saskatchewan, créée en 1927

Le parc national de Prince Albert, la plus récente unité ajoutée au système de réserves touristiques et sportives administrées par le Service des Parcs nationaux du Canada a conquis d'emblée la faveur du public. Créé depuis deux ans à peine, ce parc jouit déjà d'une réputation telle qu'il semble destiné à prendre rang parmi les étendues de récréation les plus fréquentées du Canada.

Auparavant, peu de gens hors de la Saskatchewan se faisaient une idée des abondantes richesses touristiques de cette province, dont le nom évoquait avant tout la vision d'immenses champs de blé doré et d'élevateurs trépidants d'activité.

L'an dernier, bien que le parc n'ait pas été ouvert avant le 10 août, et que les visiteurs aient dû apporter leurs vivres et leur matériel de campement, plus de 5,000 personnes ont franchi en auto les soixante-dix milles qui séparent le parc de la ville de Prince-Albert.

Cette année, le nombre de visiteurs a dépassé 10,000 et il est intéressant de noter que parmi les automobiles qui ont été enregistrées il y en avait non seulement de toutes les régions du Canada mais aussi de presque toutes les parties des Etats-Unis, ce qui démontre que cette intéressante réserve jouit déjà d'une excellente réputation parmi les amateurs de la nature.

A ceux qui ont le goût des voyages aventureux, le parc offre des facilités exceptionnelles pour le canotage. Partant de Waskesiu, chef lieu du parc, on peut, en n'effectuant que de courts portages, naviguer sur une distance de centaines de milles; si l'on se dirige vers l'ouest, on parvient au Grand lac des Esclaves et au fleuve Mackenzie; en allant vers l'est on atteint les eaux qui se déchargent dans la baie d'Hudson. On peut faire le tour entier du parc en canot par une vingtaine de lacs reliés entre eux par de petits cours d'eau.

Immédiatement à l'est du parc se trouve le lac Montréal, long de trente-quatre milles et large de sept milles utilisé depuis des années par les Indiens comme voie d'accès à leurs régions de chasse.

Un des premiers soins du gouvernement lors de la création du parc a été d'établir un système efficace de prévention des incendies et de protection du gibier. On a tracé des pistes à travers les régions boisées, construit un réseau téléphonique forestier et mis en

service des appareils modernes de lutte contre les incendies, y compris des pompes portatives et des embarcations automobiles. Comme le parc ne possédait aucune communication téléphonique avec le monde extérieur, un poste de T. S. F. relié à une station du même genre établie à Prince-Albert, a été construit; c'est là un grand avantage en cas de maladie ou d'incendie.

Une étendue bordant le magnifique lac Waskesiu, dans le voisinage rapproché d'une belle grève, a été déblayée et l'on y a installé des foyers en plein air, des cuisineries et d'autres commodités. Un lotissement destiné à des fins commerciales et domiciliaires a été fait sous la direction d'un architecte paysagiste et déjà plusieurs constructions ont surgi à cet endroit.

En vue de conserver et, si possible, d'accroître les ressources du parc en poissons de pêche sportive, le Service des Pêcheries du ministère de la Marine a entrepris l'examen de plusieurs des principales nappes d'eau du parc et les travaux sont en cours depuis deux ans sous la direction du Conseil Biologique du Canada. Un grand nombre de données très utiles ont été recueillies au sujet des espèces susceptibles de s'acclimater dans ces eaux. Le brochet, le doré et la truite de lac s'y trouvent déjà en abondance, mais on pense que certaines espèces du genre perche pourraient y être introduites avec succès.

Une des choses qui intéressent le plus les visiteurs est la villa occupée par le Premier Ministre, le très honorable W.-L. Mackenzie King, lors de ses visites au parc, et qui lui a été offerte par la municipalité de la ville et du district de Prince-Albert. Le mobilier de plusieurs des pièces a été fourni par différentes villes de la Saskatchewan et la villa contient en outre plusieurs intéressants objets fabriqués dans l'Ouest.

Un terrain d'atterrissage pour avions a été aménagé et déjà plusieurs aviateurs ont atterri dans le parc au cours de voyages transcontinentaux. Etant donné que l'usage de l'avion se répand avec rapidité, il n'est pas improbable que ce mode de locomotion devienne bientôt l'un des moyens ordinaires d'accès au parc et que la réserve soit plus tard le point de départ d'envolées vers les régions situées plus au nord.

La population de la Saskatchewan a applaudi avec enthousiasme à la création du parc et elle prête au gouvernement toute l'aide possible dans le but d'assurer le succès de l'entreprise. Tout récemment s'est formée une organisation sociale appelée la Saskatchewan National Park Association qui se propose d'encourager la conservation et le développement de cette importante richesse touristique. L'organisation recrute ses membres dans toute l'étendue de la province et comprend des représentants des chambres de commerce des principales villes, des clubs de progrès social, d'associations d'agriculteurs et d'autres organisations importantes.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE Dans l'affaire de: Albin Bellemare, Yamachiche Que. Cédant- autorisé.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Grand-Mère s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa session prochaine, pour obtenir un amendement à sa charte, la loi 1 Gec. V. (1ère session), chapitre 56, et aux différentes lois amendant cette charte, de façon à mieux définir le territoire constituant la municipalité régie par la dite Cité et à inclure d'une façon plus explicite dans le dit territoire la partie du lit de la rivière St-Maurice qui traverse tel territoire.

Québec, 25 novembre 1929. Les Procureurs des Réclamations, Desilets & Asselin.

3-10-17-24.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE Dans l'affaire de: Albin Bellemare, Yamachiche Que. Cédant- autorisé.

AVIS est par les présentes donné que MERCREDI, le onzième jour de décembre, 1929, à dix heures de l'avant-midi seront vendus par encaissement public à la porte de l'église paroissiale d'Yamachiche, les immeubles suivants, savoir:

A. Une terre sise et située en la paroisse d'Yamachiche, connue et désignée sous le numéro mille six (1006) aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, avec bâtisses y érigées.

B. Tous les droits du débiteur consistant en les neuf-seizième indivis de six terres sises et situées en la dite paroisse d'Yamachiche, connues et désignées sous les numéros neuf cent seize, neuf cent soixante-trois, neuf cent soixante-sept, mille sept, mille vingt et mille trente-cinq (916, 963, 967, 1007, 1020, 1035) aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, avec bâtisses y érigées, pour être vendues séparément et non en bloc.

C. Tous les droits du débiteur consistant en les neuf-seizième indivis d'une portion de terre sise et située en la dite paroisse d'Yamachiche, en la concession du village des Caron connue et désignée sous partie du No mille vingt-cinq (p. 1025) du dit cadastre pour la paroisse d'Yamachiche, comté de St-Maurice, ayant huit perches de largeur et à partir du terrain de Cyprien Desaulniers à aller au terrain d'Esdras Lamy de forme irrégulière, c'est-à-dire touchant à Esdras Lamy en forme de pointe, joignant au nord à Pierre Gélinas et au sud à Antoine Lamy.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps.

Cette vente est faite conformément aux articles 716, 717, C.P.C. et article 45, paragraphe 2, de la Loi de Faillite, et a les mêmes effets qu'une vente par le Sherif.

Conditions de vente: Argent Comptant. Pour plus amples renseignements s'adresser à:

HENRI BISSON, Syndic. Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 18 novembre 1929.

Eddie Martin, encanteur. 19-3

Un enfant faible. "Notre fille de douze ans, Dolores, souffrait de faiblesse générale," écrit Mme Omer Leduc de St-Théodore, P.Q. "Le traitement médical ne lui faisait pas de bien. Il y a quatre mois nous commençâmes à lui donner du Novoro du Dr Pierre. Son appétit est revenu, elle a augmenté de poids et se fortifie de plus en plus." Cet excellent médicament végétal est un fortifiant pour le corps, il aide à créer des tissus et cellules sains. Ce n'est pas un commun article de commerce car seuls des agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney et Sons, Co., de Chicago, Ill., peuvent le fournir.

Livré exempt de douane au Canada.

Les mandats de déportation ont été émis dans une cinquantaine de cas. Avertis du fait les individus marqués ont déclaré être entièrement satisfaits du sort qui leur est fait.

La police a été requise au cours de la journée à la salle réservée aux immigrants dans la gare Union pour rétablir le calme chez le groupe

des déportés composé d'environ une centaine d'hommes.

DANS LA SOIRÉE, les hommes se mirent en route pour Queen's Park, afin d'y tenir une assemblée de protestation; mais ils furent interceptés par la police qui s'empara de leur leader et l'amena devant le chef Draher.

Il est entendu que les agissements de ce groupe ne représentent pas la condition générale.

DAMES DEMANDEES Pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 8-12-19-26-3-10

AVIS est donné qu'une assemblée spéciale des membres de la Compagnie "Provinciale" d'Assurance mutuelle contre le feu, des Beurrieres et fromageries de la Province de Québec, sera tenue en la Ville de Nicolet, dans la salle de l'Hôtel de Lemire, lundi, le seize 15 décembre 1929, à deux heures de l'après-midi, à l'effet d'amender ses règlements ou quelques-uns d'entre eux ou d'en faire de nouveaux.

Par ordre de M. Denis Proulx, Président de la dite Compagnie, (Signé) Emile Neury, Secrétaire-Trésorier.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Grand-Mère s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa session prochaine, pour obtenir un amendement à sa charte, la loi 1 Gec. V. (1ère session), chapitre 56, et aux différentes lois amendant cette charte, de façon à mieux définir le territoire constituant la municipalité régie par la dite Cité et à inclure d'une façon plus explicite dans le dit territoire la partie du lit de la rivière St-Maurice qui traverse tel territoire.

Québec, 25 novembre 1929. Les Procureurs des Réclamations, Desilets & Asselin.

3-10-17-24.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE Dans l'affaire de: Albin Bellemare, Yamachiche Que. Cédant- autorisé.

AVIS est par les présentes donné que MERCREDI, le onzième jour de décembre, 1929, à dix heures de l'avant-midi seront vendus par encaissement public à la porte de l'église paroissiale d'Yamachiche, les immeubles suivants, savoir:

A. Une terre sise et située en la paroisse d'Yamachiche, connue et désignée sous le numéro mille six (1006) aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, avec bâtisses y érigées.

B. Tous les droits du débiteur consistant en les neuf-seizième indivis de six terres sises et situées en la dite paroisse d'Yamachiche, connues et désignées sous les numéros neuf cent seize, neuf cent soixante-trois, neuf cent soixante-sept, mille sept, mille vingt et mille trente-cinq (916, 963, 967, 1007, 1020, 1035) aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, avec bâtisses y érigées, pour être vendues séparément et non en bloc.

C. Tous les droits du débiteur consistant en les neuf-seizième indivis d'une portion de terre sise et située en la dite paroisse d'Yamachiche, en la concession du village des Caron connue et désignée sous partie du No mille vingt-cinq (p. 1025) du dit cadastre pour la paroisse d'Yamachiche, comté de St-Maurice, ayant huit perches de largeur et à partir du terrain de Cyprien Desaulniers à aller au terrain d'Esdras Lamy de forme irrégulière, c'est-à-dire touchant à Esdras Lamy en forme de pointe, joignant au nord à Pierre Gélinas et au sud à Antoine Lamy.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps.

Cette vente est faite conformément aux articles 716, 717, C.P.C. et article 45, paragraphe 2, de la Loi de Faillite, et a les mêmes effets qu'une vente par le Sherif.

Conditions de vente: Argent Comptant. Pour plus amples renseignements s'adresser à:

HENRI BISSON, Syndic. Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 18 novembre 1929.

Eddie Martin, encanteur. 19-3

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Années -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

RETRAITES FERMEES AU COUVENT DES RR. SS. MAIRIE REPARATRICE

Jeunes Filles Du 12 au 16 déc.

Pour tout renseignement, s'adresser à la DIRECTRICE DES RETRAITES, Téléphone. 1420.

Pour Les Grosses Familles

L'article Indispensable.

Cyrille Labelle & Cie

10, - Rue Des Forges - 10

PACIFIQUE CANADIEN

NOUVEL HORAIRE

Départ des Trois-Rivières

Trains pour Montréal

2.50 a.m. tous les jours

9.25 a.m. jours de semaine

3.35 p.m. tous les jours

5.00 p.m. tous les jours

7.08 p.m. tous les jours.

Trains pour Québec

4.05 a.m. tous les jours

7.20 a.m. jours de semaine

12 midi tous les jours

1.05 p.m. jours de semaine

7.00 p.m. dimanche

7.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand'Mère

6.30 a.m. tous les jours

12 midi do

3.45 p.m. do

7.35 p.m. do

Trains pour Gdes Piles

10.20 a.m. jours de semaine

7.00 p.m. do

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Années -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

RETRAITES FERMEES AU

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

EN VUE DES ELECTIONS MUNICIPALES

La population commence à songer sérieusement aux élections de février. Le fait est que ce n'est pas trop tôt pour discuter le choix des hommes à qui l'on confiera la nouvelle administration; ni trop tôt non plus pour donner aux futurs candidats le temps d'exposer leur manière de voir et leur programme.

L'Association des Citoyens a déjà tenu à cette fin un certain nombre d'assemblées publiques. On offre ainsi aux électeurs l'avantage d'entendre l'exposé de la situation municipale. Il est évident que la population s'intéresse comme il convient à cette discussion de nos affaires publiques. C'est dans tous les cas un excellent moyen de préparer les contribuables des Trois-Rivières à agir, en février 1930, de telle sorte que la composition du nouveau Conseil inspire cette fois une confiance plus justifiée en une situation meilleure, et plus conforme au véritable intérêt général de notre vieille cité.

Une rumeur nous laisse craindre que cette élection déjà retardée à 1930, au lieu d'avoir été faite en juillet 1929 comme cela aurait dû l'être normalement, n'aurait lieu qu'en juillet prochain. Le prétexte à ce nouveau retard serait la mauvaise répartition du nombre des électeurs dans les quatre quartiers. Il se peut que cela donne lieu à un amendement pour rectifier les choses. Mais nous croyons que le plus pressé est encore l'élection, et non l'amendement.

Il ne faut pas oublier que lorsque un groupe très représentatif de Trois-Rivières se présentait devant la législature en 1928 pour demander un remède à la situation, plus détestable aujourd'hui qu'elle ne l'était même alors, un des moyens suggérés était une élection immédiate. Pour des raisons que nous ignorons, non seulement la législature refusa l'élection immédiate, mais prolongea de sept mois le terme d'une administration que tout le monde s'accordait à reconnaître défectueuse.

Par un manque de logique évident de nos gouvernants de Québec il arriva que ceux dont notre population voulait se débarrasser au conseil de ville, furent maintenus en place pour un plus long terme que l'ordinaire. On prétendait qu'il n'était pas juste de répudier ainsi ceux qui avaient été le choix des électeurs. A notre point de vue, la chose était discutable. Ce qui ne l'était pas, était le fait de se moquer un peu de ces mêmes électeurs, en leur imposant plus longtemps que de raison le joug ruineux de ceux qu'on avait choisis pour maîtres dans un moment d'égarement. La punition imposée se trouvait ainsi hors de proportion avec la faute. Puisque, en fin de compte, le gouvernement lui-même reconnaissait que nous avions une administration dangereuse, il aurait semblé que le mieux eût été de nous aider à nous en débarrasser, et à nous en débarrasser au plus vite.

C'est bien notre avis que le gouvernement a eu tort de ne pas en agir ainsi. Et pour les mêmes raisons, nous trouverions malheureux que, sous prétexte d'un amendement qui s'impose, mais qui peut être retardé nous allions de nous-mêmes répéter l'erreur du gouvernement, et retarder, non ce sept mois mais d'un an, une ventilation du corps municipal.

Le public suit avec intérêt depuis quelques semaines l'annonce que tel et tel de nos concitoyens a l'intention de se présenter aux prochaines élections. D'autres nous apprennent que leur décision à ce sujet n'est pas tout à fait prise, mais qu'ils attendent qu'une forte pression les induise à accepter la candidature. A ce nombre de gens prêts à aller au conseil de ville s'ajoutera la liste de ceux qui voudront être dans les mêmes dispositions d'ici février prochain. En sorte que, il faut au moins nous réjouir de la certitude que la prochaine élection municipale ne manquera pas de candidats, et que nous n'aurons que l'embarras du choix. Ceci établit du reste que beaucoup pensent que les choses iraient mieux au conseil de ville si ils y étaient eux-mêmes, que avec la majorité qui est là.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que pour que la situation change, et c'est ce que nous désirons, il nous faut de toute nécessité placer à l'Hôtel de ville des hommes de premier choix. Il semblerait admis que l'intérêt politique sera banni de la prochaine consultation populaire. S'il en est vraiment ainsi, il faudra nous réjouir qu'on ait compris, sur le tard, combien l'intrusion malsaine de l'intérêt politique nous a fait de mal. Nous n'avons qu'à consulter nos présents comptes de taxes pour le mieux comprendre. Si nous devons prendre tout de suite plus que la moitié de nos revenus pour payer les emprunts, l'intérêt et le fonds d'amortissement, il faut convenir que des administrateurs choisis dans le seul intérêt politique, nous ont chargés d'un coup d'une somme de plus de huit cent mille piastres pour des entreprises absurdes et ruineuses. L'affaire de la Page, de l'industrie du Lapin Teint, et autres balivernes du même goût, sont des monstruosité dues uniquement à l'intrigue politique. Et c'est nous qui payons cela aujourd'hui, et qui aurons à le payer encore pour longtemps. De telle sorte que plus de la moitié de nos revenus passe à payer une administration criminelle, alors que nous aurions besoin de tous nos fonds pour refaire dans le bon sens certains de nos grands services publics et donner à notre ville l'administration moderne à laquelle elle a droit.

Le devoir professionnel

Chez le Voyageur Catholique

Pour un voyageur sérieux du maintien et même de l'augmentation de l'efficacité productive de son travail, c'est-à-dire de son chiffre d'affaires, les relations avec les clients constituent le sens capital de la valeur elle-même des affaires progressives. Si ces relations sont suivies, dévouées et si ces dernières sont négligées. Le négligent ou le peu scrupuleux, l'improvoyant ou même le malhonnête, peut ne pas avoir égard à cette nécessité de ses clients qui doivent avoir l'acheteur et le vendeur, le marchand et le voyageur, c'est son affaire, mais jamais n'atteindra la naissance de l'homme de confiance. Vendre est chose facile en somme, l'acheteur toujours ou à peu près se laissant convaincre, mais vendre avec raison, avec succès, avec la prévision du lendemain, réclame des qualités essentielles, qui ne se font pas des obligations déterminées.

On se souvient encore de la facilité incroyable de ces vendeurs d'obligations d'ententes, d'actions sur toutes sortes de mines, à placer leur marchandise. Les belles paroles, les promesses alléchantes de fortune faite à brève échéance, le mirage d'une vie facile, l'intimidation même, ont convaincu combien de nos braves villageois, même de nos citadins rusés et versés en affaires, à spéculer sur la Bourse. Vous avez présent à la mémoire les succès extraordinaires de ces vendeurs; à preuve, les milliers de signatures engagées des agents financiers, offrant des actions au son dans les mines d'or, dans les gisements d'argent ou de cuivre, dans les mines de pétrole, qui ont soutiré les économies de nos campagnes, qui ont vidé les bourses de nos ouvriers de nos villes, qui ont ruiné d'honnêtes citoyens, et amassés ainsi des millions de piastres, pour ne pas dire des millions.

Combien cependant de ces sollicitations aux promesses dorées, combien de ces oiseaux de passage pour nous présenter de nouveaux ordres de leurs clients d'un jour, d'une heure, d'une simple transaction sans essayer les injures de leurs victimes, sans s'exposer à la colère des clients aussi vite déçus que convaincus?

Dieu merci! je ne songe point à agir, même dans une pensée fugitive, votre travail honnête à celui de ces chevaliers d'industrie, qui ont fait plus de tort à notre Province que tous les impôts dont elle est grevée. Dieu merci! Tout de même ce le commercial injustifié nous oblige à admettre que les relations entre les voyageurs et les clients sont basées sur les principes immuables et dont l'étude ne peut que nous aider mutuellement à les mieux connaître d'abord, et à les affermir ensuite.

A notre époque d'augmentations constantes de bases injustifiables souvent aux regards non avertis incontrôlables en tous les sens avec nos humbles moyens, le voyageur a des devoirs à remplir envers ses clients pour conserver leur confiance, si ce n'est pour l'augmenter; il a des droits à exercer pour les con-

Les Pincées

Un juge du Kansas vient de décréter qu'un homme n'a pas besoin d'écouter toutes les conversations de sa femme et, surtout, qu'il n'y est pas obligé. Y a-t-il beaucoup d'autres juges célibataires?

L'on dit que, lors des dernières élections au Mexique, les candidats aux prises n'ont pas été en butte aux sollicitations des agents d'assurance.

Depuis déjà assez longtemps que les Chinois jouent à la guerre, ne devons-nous pas craindre qu'à force de pratiquer le métier de armes ils ne fussent par nous tomber sur le dos en vrais soldats?

— Pierre, ferme donc le radio; cette femme qui parle à la pire voix que j'aie jamais entendue. — Ce n'est pas le radio, mamau, c'est Madame Poillon qui vient te rendre visite. — LE PINCEUR

STATIQUE

— Pierre, ferme donc le radio; cette femme qui parle à la pire voix que j'aie jamais entendue. — Ce n'est pas le radio, mamau, c'est Madame Poillon qui vient te rendre visite. — LE PINCEUR

Si par nos élections de 1930 nous orientons franchement notre vie municipale du bon côté, notre avenir peut justifier de belles espérances.

Joseph Barnard.

LA SOIREE DE LA PHILHARMONIE

Il faut féliciter l'Orchestre des Anciens de la Salle du franc succès obtenu lors de sa soirée du jeudi 28 novembre. Devant une salle comble nos sympathiques musiciens ont exécuté avec bonheur de très belle musique. La pièce de résistance, "Morning Noon and Night" de Suppé, a soulevé de frénétiques applaudissements. Le R. F. Hippolyte remplaçait au pupitre de direction Signor Agostini retenu à Montréal. Le fils du directeur, M. Lucio Agostini, nous a donné "La Filuse" de Dukler, et en rappel, le Cygne, de Saint-Saëns. Le jeune violoncelliste est maître de son instrument. Les membres du Cercle Lafontaine, de Montréal ont obtenu leur habituel succès de rire avec la comédie "Aux Crochets d'un Gendre".

A tous les interprètes, musiciens et acteurs, de cette séance récréative de jeudi, nos sincères félicitations. Les membres de l'Orchestre Philharmonique avaient eu la bonne fortune de préparer leur programme sous la direction de M. Agostini. Il était évident que l'exécution gardait la brillante impulsion du maître même en l'absence de celui-ci. On sait que sous la direction de M. Agostini la musique de la Philharmonie a pu atteindre en peu de temps, une justesse d'interprétation, une perfection d'ensemble qui ont placé ce corps de musique amateur au tout premier rang.

Nous regrettons d'apprendre que l'éminent artiste, retenu désormais à Montréal, ne pourra pas conserver la direction de notre Philharmonie. Avec toute la population nous devons dire que c'est absolument malheureux. On nous assure que les RR. FF. de l'Académie, qui sont très fiers des succès de leurs élèves, espèrent confier la direction de leurs corps de musique à un autre artiste de réputation. Nous souhaitons que leurs efforts réussissent à obtenir pour nos jeunes l'habile directeur qui les maintiendra dans les progrès acquis et les assurera de nouveaux succès.

J. B.

BILLET DU MARDI

L'ABBE TISE

J'avais autrefois pour ami un bonhomme du nom de Lebourru. C'était, en ces temps déjà effacés, un bon bonhomme. Il avait au poil droit (ou "dret"), comme il disait sur la caboche, aux pattes légèrement arquées qui lui permettait de monter d'importance quelle côté et de démasquer n'importe quelle platitude. Il avait le langage rude et vert, et cela me comblait de joie, car, tout bas, tout bas, j'ai toujours aimé Rabelais.

Lebourru, qui rien n'effrayait à cette époque, nous dévisageait à chaque soir, à nos réunions toutes intimes où seuls quelques élus pénétraient, tout ce qu'il avait vu et entendu et su et connu au cours de sa journée. Il ne revenait jamais le gousset vide, ce bon Lebourru d'autrefois, et il avait l'oeil et le nez (avez-vous déjà vu son nez?) pour saisir la bonne pièce et nous la rapporter toute vive et toute fréillante.

Je voudrais bien vous parler plus longuement de mon ancien ami Lebourru, mais notre estimée et digne directeur-gérant me fait signe de me faire mouvoir les doigts et de remplir le bout de colonne pour moi disponible, mais pas plus. Vite, au sujet.

Or donc, un soir, nous avions découvert, dans un journal de la métropole, une réclame, un meilleur aloi. Elle représentait un noble et gras personnage, revêtu d'une soutane ajustée à la perfection. Les traits de cet imposant symbole, puisque symbole il y avait, étaient empreints d'une sérénité toute merveilleuse. Un chapeau de chez le meilleur faiseur recouvrait son front de penseur, "dôme effrayant", suivant l'expression d'un poète local.

Lebourru fut transporté d'aise à l'aspect de ce tableau digne d'un maître de l'école romantique. Mais il l'avait vu avant nous, le bougre d'enfant, et il sut bien nous le faire sentir à notre plus grande joie d'ailleurs.

Cette vision l'avait rempli d'aise et ce fut sous les apparences d'un prophète inspiré d'en haut qu'il fit son apparition au milieu de nous.

Nous n'eûmes pas le temps de lui souhaiter le bonsoir. Il était déjà là, vociférant, sa feuille à la main, nous montrant d'une main vengeresse le cliché de la réclame lunabesque, cause de sa présente exaltation.

"Mes amis, nous avons trouvé notre sauveur. Depuis le temps que la maladie, avante-coureuse de la mort, a jeté sur nous sa mortelle emprise, nous

BILLET DU MARDI

L'ABBE TISE

J'avais autrefois pour ami un bonhomme du nom de Lebourru. C'était, en ces temps déjà effacés, un bon bonhomme. Il avait au poil droit (ou "dret"), comme il disait sur la caboche, aux pattes légèrement arquées qui lui permettait de monter d'importance quelle côté et de démasquer n'importe quelle platitude. Il avait le langage rude et vert, et cela me comblait de joie, car, tout bas, tout bas, j'ai toujours aimé Rabelais.

Lebourru, qui rien n'effrayait à cette époque, nous dévisageait à chaque soir, à nos réunions toutes intimes où seuls quelques élus pénétraient, tout ce qu'il avait vu et entendu et su et connu au cours de sa journée. Il ne revenait jamais le gousset vide, ce bon Lebourru d'autrefois, et il avait l'oeil et le nez (avez-vous déjà vu son nez?) pour saisir la bonne pièce et nous la rapporter toute vive et toute fréillante.

Je voudrais bien vous parler plus longuement de mon ancien ami Lebourru, mais notre estimée et digne directeur-gérant me fait signe de me faire mouvoir les doigts et de remplir le bout de colonne pour moi disponible, mais pas plus. Vite, au sujet.

Or donc, un soir, nous avions découvert, dans un journal de la métropole, une réclame, un meilleur aloi. Elle représentait un noble et gras personnage, revêtu d'une soutane ajustée à la perfection. Les traits de cet imposant symbole, puisque symbole il y avait, étaient empreints d'une sérénité toute merveilleuse. Un chapeau de chez le meilleur faiseur recouvrait son front de penseur, "dôme effrayant", suivant l'expression d'un poète local.

Lebourru fut transporté d'aise à l'aspect de ce tableau digne d'un maître de l'école romantique. Mais il l'avait vu avant nous, le bougre d'enfant, et il sut bien nous le faire sentir à notre plus grande joie d'ailleurs.

Cette vision l'avait rempli d'aise et ce fut sous les apparences d'un prophète inspiré d'en haut qu'il fit son apparition au milieu de nous.

Nous n'eûmes pas le temps de lui souhaiter le bonsoir. Il était déjà là, vociférant, sa feuille à la main, nous montrant d'une main vengeresse le cliché de la réclame lunabesque, cause de sa présente exaltation.

"Mes amis, nous avons trouvé notre sauveur. Depuis le temps que la maladie, avante-coureuse de la mort, a jeté sur nous sa mortelle emprise, nous

BILLET DU MARDI

L'ABBE TISE

J'avais autrefois pour ami un bonhomme du nom de Lebourru. C'était, en ces temps déjà effacés, un bon bonhomme. Il avait au poil droit (ou "dret"), comme il disait sur la caboche, aux pattes légèrement arquées qui lui permettait de monter d'importance quelle côté et de démasquer n'importe quelle platitude. Il avait le langage rude et vert, et cela me comblait de joie, car, tout bas, tout bas, j'ai toujours aimé Rabelais.

Lebourru, qui rien n'effrayait à cette époque, nous dévisageait à chaque soir, à nos réunions toutes intimes où seuls quelques élus pénétraient, tout ce qu'il avait vu et entendu et su et connu au cours de sa journée. Il ne revenait jamais le gousset vide, ce bon Lebourru d'autrefois, et il avait l'oeil et le nez (avez-vous déjà vu son nez?) pour saisir la bonne pièce et nous la rapporter toute vive et toute fréillante.

Je voudrais bien vous parler plus longuement de mon ancien ami Lebourru, mais notre estimée et digne directeur-gérant me fait signe de me faire mouvoir les doigts et de remplir le bout de colonne pour moi disponible, mais pas plus. Vite, au sujet.

Or donc, un soir, nous avions découvert, dans un journal de la métropole, une réclame, un meilleur aloi. Elle représentait un noble et gras personnage, revêtu d'une soutane ajustée à la perfection. Les traits de cet imposant symbole, puisque symbole il y avait, étaient empreints d'une sérénité toute merveilleuse. Un chapeau de chez le meilleur faiseur recouvrait son front de penseur, "dôme effrayant", suivant l'expression d'un poète local.

Lebourru fut transporté d'aise à l'aspect de ce tableau digne d'un maître de l'école romantique. Mais il l'avait vu avant nous, le bougre d'enfant, et il sut bien nous le faire sentir à notre plus grande joie d'ailleurs.

Cette vision l'avait rempli d'aise et ce fut sous les apparences d'un prophète inspiré d'en haut qu'il fit son apparition au milieu de nous.

Nous n'eûmes pas le temps de lui souhaiter le bonsoir. Il était déjà là, vociférant, sa feuille à la main, nous montrant d'une main vengeresse le cliché de la réclame lunabesque, cause de sa présente exaltation.

"Mes amis, nous avons trouvé notre sauveur. Depuis le temps que la maladie, avante-coureuse de la mort, a jeté sur nous sa mortelle emprise, nous

LE PASSANT

et des dangers qui s'y cachent pour en tirer aussi soi-même le meilleur parti. Dans l'emploi de votre temps soyez judicieux et surtout n'en perdez pas inutilement, même si vous êtes à commission, car il y a tant de gens qui vivent du fruit de votre travail. Tout comme le prêtre doit savoir prêcher, l'avocat savoir plaider, le voyageur doit savoir solliciter. De même qu'il y a des règles pour l'éloquence et le plaidoyer, il y en a pour la sollicitation.

Le voyageur à son Crédo: il croit en la marchandise qu'il vend, en la compagnie pour laquelle il travaille et en son habileté comme vendeur.

Le voyageur honnête croit que des marchandises de valeur seront vendues aux marchands honnêtes par des méthodes honnêtes.

Le voyageur diligent croit au travail, non à l'écriture; à la gaieté non à la tristesse. Le voyageur compétent croit qu'un homme peut avoir tout ce qu'il veut, qu'une commande aujourd'hui en vaut deux demain et que l'homme n'est jamais défait tant qu'il a confiance en lui-même.

Le vrai voyageur croit en la politesse la générosité, le sourire, la bonté, l'amitié et l'honnêteté (mulation). Le véritable voyageur croit au but des Cerclés de Voyageurs de Commerce Catholique et tel, il assiste punctuellement aux assemblées, paie régulièrement ses contributions, s'occupe de recruter des membres nouveaux, s'impose, sans regarder, de réels sacrifices pour le bien et l'avancement de ce Cercle. Voilà ce qu'est un véritable voyageur, voici, mes bons amis ce que vous devez être.

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

RAPPORT SUR LE MARCHE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Division des semences—Service des marchés

La belle température dont nous sommes favorisés depuis le commencement de l'automne...

Le rendement des grains fourragers dans l'Ontario et le Québec accuse cette année un déficit.

La récolte de maïs aux Etats-Unis que le Bureau of Agricultural Economics de Washington estime à \$2,702,000,000 de minots...

Dans plusieurs endroits on s'accorde à dire que les grains à engrais seront excessivement rares au printemps.

Les commerçants cotent aux agriculteurs pour les grains fourragers, les sous-produits de minoterie et autres aliments complémentaires...

Provinces Maritimes: Par quantité de char, fret payé, points de déchargement—Blé à engrais de l'Ouest, \$1.71 le minot...

Québec: f.a.b. Montréal—Blé de mouture no 6, \$1.05 le minot; blé à engrais 0.99; avoine de l'Ouest no 2 84c; avoine à engrais de l'Ouest no 3, 73c; avoine à engrais extra no 1, 73c; avoine à engrais no 1, 69c; avoine à engrais no 2, 68c; orge à engrais de l'Ouest no 3, 81c; orge à engrais de l'Ouest no 4, \$1.02 le minot.

Ontario: Frais de transport par bateau sur les Grands Lacs et chemin de fer compris jusqu'à Montréal—Il faut cependant ajouter aux prix donnés ci-dessous 0.05 le minot pour le coût des sacs et l'ensachement.

Blé d'automne en vrac, \$1.39 le minot; blé de mouture no 5, \$1.22; blé de mouture no 6, \$1.07; blé à engrais, 98c; avoine à engrais de l'Ouest no 2, 76c; avoine à engrais, extra no 1, 70c; avoine à engrais No 1, 68c; avoine à engrais, No 2, 67c; avoine (blanche) No 3, 68c; seigles d'avoine (34 livres au minot) 51c; orge à engrais, 69c; orge à engrais de l'Est, 85c; sarrasin, 95c; seigle de l'Ouest, No 2, \$1.12; seigle de l'Ouest No 3, \$1.07; seigle, \$1.12; maïs jaune américain, No 2, \$1.10; maïs jaune américain, No 3, \$1.08; maïs argentin, \$1.12 le minot.

Manitoba:—Prix cotés d'après Fort William. Blé de mouture No 5, \$1.06 le minot; blé de mouture No 6, 87c; blé à engrais, 80c; avoine à engrais de l'Ouest No 2, 62c; avoine à engrais de l'Ouest, no 3, 56c; avoine, extra No 1, 56c; avoine à engrais, No 1, 54c; avoine à engrais No 2, 52c; orge à engrais de l'Ouest, No 3, 62c; orge à engrais de l'Ouest, No 4, 57c; orge à engrais de l'Ouest, No 5, 53c; orge à engrais de l'Ouest No 6, 50c; seigle de l'Ouest No 2, 88c; seigle de l'Ouest, No 3, 83c; seigles d'avoine (34 livres au minot) 55c le minot; seigles d'avoine, moulus \$20.00 la tonne; criblures rennetoyées Standard, \$27.00; criblures rennetoyées Standard, moulus, \$28.00; tourteaux de lin, \$51.00 la tonne.

Saskatchewan:—Blé de mouture No 5, 96c le minot; blé à engrais, 85c; avoine à engrais de l'Ouest No 2, 68c; avoine à engrais de l'Ouest No 3, 65c; maïs jaune américain No 2, 57c; seigles d'avoine (34 livres au minot) 21c le minot; criblures rennetoyées moulus, \$25.00 la tonne; son \$31.00; petit son (gru rouge) \$33.00; recoupes (gru blanc) \$40.00 farine fourragère, \$50.00; tourteaux de lin, \$62.00; farine de viande de cuvée, \$72.00; poudre d'os, \$67.00 la tonne.

Alberta:—Blé de mouture No 5, 86c le minot; blé de mouture No 6, 72c; blé à engrais, 67c; avoine à engrais de l'Ouest No 2, 47c; avoine à engrais de l'Ouest No 3, 42c; avoine à engrais, No 1, 40c; orge à engrais de l'Ouest No 3, 44c; orge à engrais de l'Ouest No 4, 39c; orge à engrais, 35c le minot; son, \$31.00 la tonne; petit son (gru rouge), \$33.00; recoupes (gru blanc), \$40.00; criblures rennetoyées Standard, moulus, \$31.00 la tonne.

Colombie-Anglaise:—Vancouver et New-Westminster, à l'entrepôt: Blé de mouture No 5, 54c le minot; blé de mouture No 6, 50c; avoine, 47c; orge de l'Ouest No 4, 45c le minot; son, \$30.00 la tonne; petit son (gru rouge), \$40.00; recoupes (gru blanc), \$47.00; farine fourragère, \$53.00; tourteaux de lin, \$67.00; tourteaux de coton, \$65.00; farine de soja, \$64.00; farine de gluten, \$60.00; seigles d'avoine moulus, \$40.00; criblures rennetoyées Standard, moulus, \$35.00; farine de poisson alimentaire (Pilchard), \$69.00; farine de luzerne, \$67.00; farine d'os, \$59.00; farine d'os pour volailles, \$69.00; mélange pour ponte (laying mash) (20%), \$55.00; grains concassés pour mélanger à la litière (scratch feeds) \$51.00; mélange pour vaches laitières (dairy ration) (18%), \$43.00; pulpe de betterave, \$64.00 la tonne.

Service des Marchés Division des Semences

Le rapport final sur la récolte

Donne les indications suivantes

Nord de la province.—A l'exception du comté de Chicoutimi ou la récolte est estimée 20% inférieure à celle de l'an dernier, la récolte de 1929, pour la région du Lac St-Jean, de l'Abitibi et du Témiscamingue est nettement supérieure.

Bas St-Laurent.—Rendements supérieurs à ceux de l'an dernier. Conditions du marché assez fermes. Dommages causés par la gelée hâtive et pluies trop abondantes.

Région de Québec.—La récolte dans ce district est d'environ 20% à 25% supérieure à celle de l'an dernier. La qualité des produits est bonne. Les étendues en culture ont quelque peu augmenté surtout pour les céréales.

Bois-Francs et Cantons de l'Est.—La récolte de ce district a été faite dans d'excellentes conditions pour la grande majorité des comtés qui s'y trouvent.

Région de Montréal.—La récolte de ce district, y compris les étendues et les rendements, est d'à peu près 25% supérieure à celle de l'an dernier. Dans quelques comtés, le rendement est de 30% même 50% plus élevé.

Colombie-Anglaise.—Vancouver et New-Westminster, à l'entrepôt: Blé de mouture No 5, 54c le minot; blé de mouture No 6, 50c; avoine, 47c; orge de l'Ouest No 4, 45c le minot; son, \$30.00 la tonne; petit son (gru rouge), \$40.00; recoupes (gru blanc), \$47.00; farine fourragère, \$53.00; tourteaux de lin, \$67.00; tourteaux de coton, \$65.00; farine de soja, \$64.00; farine de gluten, \$60.00; seigles d'avoine moulus, \$40.00; criblures rennetoyées Standard, moulus, \$35.00; farine de poisson alimentaire (Pilchard), \$69.00; farine de luzerne, \$67.00; farine d'os, \$59.00; farine d'os pour volailles, \$69.00; mélange pour ponte (laying mash) (20%), \$55.00; grains concassés pour mélanger à la litière (scratch feeds) \$51.00; mélange pour vaches laitières (dairy ration) (18%), \$43.00; pulpe de betterave, \$64.00 la tonne.

Service des Marchés Division des Semences

Protection des arbres contre les souris et les lapins

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup d'arbres fruitiers sont encerclés par les souris et par les lapins tous les ans au Canada. Il est très difficile de se protéger contre les lapins, et fort heureusement ces rongeurs n'abiment pas les arbres aussi régulièrement que les souris et ne causent pas des dégâts aussi graves.

Deux moyens sont pratiqués à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. L'un consiste à envelopper les arbres avec du papier à construction, et l'autre à encercler le tronc d'un protecteur de fil de fer, à mailles assez fines pour qu'une souris ne puisse passer à travers.

Bas St-Laurent.—Rendements supérieurs à ceux de l'an dernier. Conditions du marché assez fermes. Dommages causés par la gelée hâtive et pluies trop abondantes. Les pâturages se sont maintenus aux meilleures conditions.

W.-T. Macoun, Horticulteur au Dominion

POUR EVITER TOUT DANGER PENDANT L'HIVER

L'approche de l'hiver veut dire l'ouverture de la saison des rhumes, des bronchites et de la pneumonie.

Depuis dix ans, un comité composé de savants, de médecins éminents des Etats-Unis, et de représentants des services d'hygiène et de statistiques de la Metropolitan Life, a étudié la question de l'influenza. Le but de cette étude était de trouver un moyen de combattre avec succès cette maladie.

Le comité admet donc qu'après dix ans d'étude, on ne connaît pas la cause de l'influenza, non plus que son traitement. Ce serait donc faire preuve de charlatanisme que de prétendre que tel ou tel remède guérit l'influenza.

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales A. J. Gouin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Médecin Dr J.A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2.

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Comptable et Liquidateur Tél. 329 Casier Postal 640 Henri Bisson Comptable et Liquidateur

Médecin Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Avocat Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges

Chiropraticien A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières

Architectes U.-J. Asselin Ernest L. Denoucourt Asselin & Denoucourt Architectes

Avocat Tél. 1058 Jean-Marie Bureau B.L.L.L.E. Avocat et Procureur

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. O.

Chirurgien-Dentiste Tél. Bureau 658 Résidence 2274 Dr J. H. BELAND Extraction des dents sans douleur

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières

SPECIALITE: Mauz de tête.—Yeux croches redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage.

Médecin Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Notaire Tél.: Bureau 1059 Résidence 1959f Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE

Médecin Tél. 469 Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

Avocat Téléphone 329 Roger Bisson Avocat et Procureur

Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988 J. U. GREGOIRE Notaire

Invité par radio Le major John MacGregor, porteur de la croix Victoria, qui est un des hôtes au dîner offert par le Prince de Galles.

Avocats Robichon & Méthol Avocats Bureau: Edifice Banque d'Hochelega, Trois-Rivières

Notaire Tél. Bureau 1881 Rés. 1444 Victor Abran Notaire

Avocats Duplessis, Langlois & Lamothe Avocats Bureau: 4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires

Avocat Jules Caron Architecte Tél. 720, 21 rue St-Joseph

Scies Simonds L'acier spécialement trempé dans nos propres aciéries, nous permet de garantir pleinement toute scie SIMONDS.

Avocat Chas Bourgeois B. A. L. L. M. Avocat 26, rue St-Joseph, 28

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires

HENRI NOBERT Eng. Marchand de Quincaillerie et Peinture Mystic le plus merveilleux NETTOYEUR DE MAINS du Canada QUALITE! BAS PRIX! Il n'y a pas de mains trop sales pour Mystic Henri Nobert Seul agent 32a 32b rue Hart

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

Ligue de Hockey de la Cité

Si l'on en juge par l'enthousiasme manifesté lors de l'assemblée de la Ligue de Hockey de la Cité tenue jeudi soir à l'Hôtel de Ville on peut sans crainte d'erreur prédire une grosse saison de hockey à Shawinigan au cours de l'hiver.

En l'absence de M. J. Veilleux, Jos. Lafond, président de la Ligue pour l'année 1928-29, la réunion très nombreuse, fut présidée par M. Jack Friendley, vice-président. Celui-ci, après avoir remercié l'assistance d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation de la Ligue, fit remarquer que celle-ci était d'un bon augure pour l'avenir et que c'était aussi un bel encouragement à donner à nos jeunes joueurs déjà remplis de zèle et d'ardeur et tous bien disposés à faire tout en leur pouvoir pour donner du bon hockey.

M. A. Tousignant, secrétaire-trésorier, donna ensuite lecture du rapport financier de la Ligue pour la saison 1928-1929. Ce rapport montre que les recettes de la Ligue ont été, au cours de l'hiver dernier, de \$343.11, tandis que les déboursés se sont élevés à \$342.38, laissant un solde en caisse de \$0.73.

M. Friendley salua ensuite la présence à la réunion de M. l'échevin Jos. Veilleux à qui il suggéra de se faire l'interprète de la Ligue auprès de ses collègues du Conseil pour obtenir, si possible, un octroi en faveur des clubs juniors. Cette suggestion fut accueillie par des applaudissements prolongés mais un peu plus tard M. Veilleux y répondait en suggérant à son tour aux officiers de la Ligue de faire eux-mêmes leur demande au conseil "qui, dit-il, s'efforcera de vous donner satisfaction".

M. Friendley remercia M. l'échevin H. Dessaulles qui l'an dernier a bien voulu mettre l'Arena gratuitement à la disposition des Clubs de la Ligue de la cité, ajoutant qu'il doutait pas que la même faveur leur serait accordée cette année. Le président adressa aussi des remerciements à MM. J.-P. Mills, J.-P. Walsh, M. Gill, R. Hébert et Geo. Nourry qui durant la saison 1928-29 ont arbitré les parties de la Ligue à la satisfaction générale.

Lorsque vint le moment de procéder à l'élection des officiers de la Ligue de la cité pour la saison 1929-30, M. Friendley invita M. l'échevin Veilleux à prendre le siège de président. Les officiers suivants ont été élus à l'unanimité: Président: M. Jack Friendley, vice-président M. l'échevin Joseph Veilleux, Secrétaire-Trésorier, M. Roméo Juneau.

Ligue intérieure de quilles chez les Chev. de Colomb

Nos Chevaliers de Colomb ont formé récemment une Ligue intérieure de quilles laquelle a commencé ses activités ces jours-ci. Cette Ligue se compose de quatre clubs comme suit: "Papineau", capitaine M. Robert Bourque; "Chapleau", capitaine M. Geo Michaud; "Cartier", capitaine M. L.-P. Carrier, et "Laurier", capitaine M. Emile Lebrun.

Les hostilités ont débuté par des rencontres entre les "Papineau" vs "Chapleau", et les "Cartier" vs "Laurier". Les vainqueurs ont été les Chapleau et les Cartier.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Papineau (1), Chapleau (2), Cartier (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurier (1), Victoires des C. de C. et d'Almaville dans la Ligue de la Cité.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Maison Aboud (1), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include C. de C. (2), Almaville (2).

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Laurent, St-Martin, Bellemare II, Bellemare I., Bourget R.

L'auteur de ce vol audacieux, un jeune homme de cette ville, du nom de Hildège Blais, âgé de 22 ans, était appréhendé et écroué au Poste no 1.

Traduit vendredi après-midi devant Son Honneur le Magistrat Alfred Marchildon, Blais a plaidé coupable à l'accusation de vol, avec effraction portée contre lui. Après avoir adressé de sévères remontrances à l'accusé, le Magistrat le condamna à deux ans de pénitencier.

M. Lafrenière a évalué à au-delà de \$200.00 la valeur des marchandises sur lesquelles Blais avait fait main-basse dans son magasin. Une bonne partie des articles volés, consistant en bracelets, plumes-réservoirs, bijoux et autres objets, a été retrouvée cachée sous un hangar. Pour le reste, l'inculpé s'est contenté de déclarer effrontément qu'il ne se rappelait pas ce qu'il en avait fait.

Dans la nuit du 23 ou 24 novembre, un vol a également été commis dans une des succursales des Dominion Stores, sur la 5ème rue, où des marchandises pour une valeur de \$10.00 à \$12.00 ont été dérobées.

Questionné au sujet du cambriolage, Blais a admis en avoir été l'auteur et le gérant du magasin a lancé une plainte contre lui, mais le tribunal ne l'a cependant condamné que sur la première plainte.

Le grand Connétable Doyon, des Trois-Rivières, est venu chercher le prisonnier samedi après-midi pour le conduire à St-Vincent de Paul où il purgera sa sentence.

Enseveli sous un éboulis

En travaillant au terrassement d'un terrain situé sur la 5ème rue et appartenant à M. J.-E. Thibaud, de cette ville, un ouvrier de St-Marc, du nom de Hervé Paquin, âgé de 25 ans, a été, vendredi matin, enseveli sous un éboulis. Ses compagnons de travail, témoins de l'accident, purent le retirer assez rapidement de sa dangereuse position.

Paquin fut transporté en toute hâte par M. P.-H. Marcotte à l'Hôpital où il recut les soins du Dr Marc Trudel qui ne constata pas de blessures graves, mais des contusions douloureuses qui forcèrent le blessé à rester à l'hôpital pendant quelques jours.

Notre club de Hockey

La saison de hockey en notre ville s'ouvrira le 15 décembre prochain alors que le club local recevra la visite des redoutables "Lions du Nord". Nos gens ont commencé leurs pratiques hier soir. Ils sont remplis d'entrain et sont bien disposés à travailler avec ardeur pour se mettre en forme en vue de leur première rencontre, le 8 décembre, avec le Club des Trois-Rivières.

Maintenant que le bonhomme Hiver semble installé pour tout de bon, le public est impatient de voir nos joueurs à l'œuvre. Il manifeste beaucoup d'enthousiasme et fonde de grandes espérances sur le club local.

Billets de saison

Il ne reste plus que quelques jours pour se procurer des billets de saison pour les parties de hockey qui seront jouées ici. Ces billets présentent plusieurs avantages: celui d'abord d'assurer à ceux qui les détiennent de bonnes places à chaque partie de hockey, ensuite et de plus ils donnent droit à ceux qui les achètent d'assister à douze parties alors qu'ils sont vendus au prix de dix parties ce qui représente une économie assez appréciable.

Les billets de saisons sont vendus par M. Jos. Desmarais, gérant du Club de Hockey Shawinigan et on est prié de s'adresser à lui pour s'en procurer.

Grand'Mère

Les membres du comité exécutif choisis à date sont MM. Troy Blinco, Chs Townsend, notaire L.-J. Dostaler et Frank Gauthier. Un cinquième membre de l'exécutif sera nommé sous peu.

M. le maire Guibord, présent à l'assemblée a promis l'appui financier du Conseil de Ville pour aider à la formation de cette Ligue, et l'on s'attend que le Conseil autorisera, lors d'une prochaine séance, une dépense de \$500.00 dans ce but, politique qui sera certainement bien vue de toute notre population qui favorise le hockey.

Cette Ligue sera formée de quatre équipes qui porteront les noms de Roy & Nicole, Laurentide Inn, Empire Shirt et Grand'Mère Shoe. M. Maurice Nicole gèrera l'équipe de Roy & Nicole, M. Paul Béland celle de Empire Shirt et M. Nick Hanna, celle de Grand'Mère Shoe. Quant à l'organisation de l'équipe Laurentide Inn, rien n'est encore officiel.

Une prochaine séance aura lieu sous peu à l'Hôtel de Ville où on y discutera des Règlements généraux de la Ligue, de la date des parties (régulière), et de la composition de chaque équipe.

MM. Allan et Cooper qui prennent charge de la patinoire, cette année, ont offert l'usage gratuit de la glace pour les pratiques et les parties qui seront jouées probablement deux fois par semaine durant toute la saison. Il est tout probable que les premiers coups de canons seront tirés vers la mi-décembre et avec l'alignement que nous promettent les gérants de chaque équipe nous aurons certainement des parties chaudes et intéressantes.

Nos écoliers du Collège avec l'aide de leurs professeurs, ont érigé leur patinoire sur le terrain de récréation du collège, la glace est faite et ils ont même déjà commencé à se livrer à leur sport favori.

Plusieurs équipes de hockey seront formées sous peu par les collégiens et la lutte s'engagera pour de bon chez nos juniors d'ici quelques jours.

Le Curling chez les Dames

Les membres de la section des Dames du Club de Curling de notre ville ont tenu récemment une importante assemblée sous la présidence de Mme Henry Simms, présidente. Mme Simms fit rapport du travail des différents comités, elle a fortement appuyé sur les succès remportés dans cette organisation l'an dernier et souhaite que cette année il y ait une même activité, au sujet de l'accroissement des membres et de la participation aux différents tournois. On procéda ensuite au choix des nouveaux officiers pour la saison 1929-30 avec les résultats suivants: Mme Henry Simms, réélue présidente; Mlle Madeleine W. Simpson, vice-présidente; Mlle Rose Hayes, secrétaire.

On procéda également à la formation des différents comités comme suit: Comité des Tournois: Mme A.-C. Butler, présidente et Mmes W.-J. Carson et Russell Cooper, Comité de Réception: Mme Georges Balke, présidente et Mmes F. Lebrocq et S.-E. Austin.

Dans la section des hommes l'assemblée annuelle aura lieu dans quelques jours et à cette assemblée on procédera également au choix des nouveaux officiers et la formation des différents comités.

Chez nos amateurs de quilles

Le Victoria de cette ville a vaincu le Shawinigan dans deux parties sur trois pour la course au championnat de quilles de la Ligue de la Vallée de St-Maurice. Tous nos joueurs ont enregistré plus des 500 dans l'ensemble des trois parties alors que deux des joueurs étrangers O. Salois et C. Aboud, réussirent à compter leurs 500 points. C'est aux visiteurs, par O. Salois que revient l'honneur d'avoir enregistré le plus gros score de la soirée alors qu'il compta 574. C. Aboud des visiteurs et P. Normandin du Victoria le suivirent en 2ème position avec 532 points. Voici le détail des parties:

Table with 4 columns: Name, 1st, 2nd, 3rd, 4th. Rows include Shawinigan, Victoria (Grand'Mère).

Présentation d'une coupe aux vainqueurs de la balle molle

Ces jours derniers tous nos amateurs de la balle molle, qui eut un si grand succès durant la belle saison

se réunissaient au Laurentide Club pour y fêter la fin de la saison à ce sport.

En l'absence du Président de la Ligue M. Webster, M. John Mansfield, présenta à M. Frank Gauthier, au nom de la Ligue, une magnifique coupe gagnée par l'équipe du Punch Office, dont M. Gauthier était le Gérant. M. Gauthier répondit à M. Mansfield en termes bien tournés. L'équipe du Punch Office qui remporta les honneurs dans la ligue de balle molle était formée comme suit: M. Frank Gauthier, receveur et Gérant; MM. O.-A. Allan, lanceur, Ls Lecours, premier but; Nestor Boulard, 2ème but; Russel Blinco, 3ème but; J. Murphy, arrêt-court; Geo. Boisselle, Champs de gauche; Chs Fr. Chette, champs de centre; Adolphe Lajoie, champs de droite et A. Dallaire, arrêt-court M. Chles Fréchette, le populaire secrétaire de la Ligue était également à cette fête; de même que tous les officiers à l'exception du Président Webster qui fut obligé de s'absenter pour un voyage à l'étranger.

Les capitaines des trois autres équipes qui formaient la ligue étaient également présents: MM. Russell Cooper, Paper Mill; Geo. Backer, Paper Mill Repair et M. A. Williams, Main Office.

Il y eut cartes et exécution d'un intéressant programme de chant, musique, etc., organisé par notre populaire sportsman M. Frank Gauthier, qui n'a pas manqué d'intéresser tous les spectateurs. La soirée se termina par un banquet aux huitres auquel tous les invités firent le plus grand honneur.

Il nous fait plaisir de donner le détail du programme de récréations musicales, etc., exécuté durant la soirée: Chant par M. J.-P. Emile Dessureault; Piano par M. A. Laroche; Violon par MM. Prof. Desrosches et R. Bandoek; Gigue, par M. A. Arsenault, jr. avec harmonica par son père M. D. Arsenault; Solo d'accordeon par M. E. Bellemare, solo de guitare par M. Ovide Cournoyer, solo de bombarde de par M. J. Desjardis, danse et violon (anciennes gènes) par MM. Ludger Rousseau et Alfred Pothier; Chant par M. Nestor Boulard, luitre entre MM. Robillard et M. A. Williams.

Une orchestre dont les membres furent recrutés parmi les membres de la Fanfare Laurentide fit les frais de la musique durant la soirée. Cet orchestre se composait de MM. J.-J. Massé, René Rancourt, A. Ayotte, Jos. Larue, Ernest Mercier, S. Laquerre, W. Chiasson, E. Brown, L. Lambert, Frank Larue, E. Berthiaume, E. Bellemare et Fred Hague.

Les gagnants des prix aux cartes furent MM. E. Bellemare et F. Gingras.

Parmi les invités à cette belle réunion nous avons remarqué: MM. John Mansfield, Charles Fréchette, Frank Gauthier, Russell Cooper, Geo. Backer, M.-A. Williams, Troy Blinco, Alph. Dallaire, Evariste Quesnel, A. Ricard, Fred Gingras, Charles Lacroix, Luc Brunelle, J. Morais, C. Gosselin, H.-P. Austin, Jack Reed, Camille Desrosiers, J. Sullivan, Russel Watts, A. Dupont, Charles-F. Kee, Jack Morrow, Dr J.-Ed. Guibord, A. Laroche, J. Gimby, Mike Neville, J.-P. Emile Dessureault, Paul Béland, Jean Bégue, L. Bundoek, W. Bundoek, W. Nason, D. Foss, A. Laperrière, A. Sheppard, D.-C. Foster, W. Short, L. Lecours, Nestor Boulard, Adolphe Lajoie, Georges Boisselle, A. Bellemare, Lucien Garceau, Tom Hale, Chs Townsend, J.-Bte Gingras, A. Gagnon, Noël Boisselle, Faïda Hélie, Léo Grenier, L. Bronsard, J.B. Vézina, Jack Greer, Laurence Lefebvre, F. Robillard, Edgar Simard, W. Côté, Lorrain Côté, E. Bellemare, Jos. Nault, Chs Flageole, L. Jomini, Oscar Gélinas, J. Boissclair, Fred Villeneuve, Willie Labrie, L. Anderson, J. Héroux, A. Morais, E.-A. Amesbury, Willie Sévigny, Jos. Beaulieu, A. Gagnon, A. Ayotte, N. Ayotte, H. Ayotte, etc., etc.

Nous ajoutons que la grande part des succès de cette belle fête sportive doit aller à M. Frank Gauthier qui l'avait organisée.

Exercices de Noël

La chorale de St-Paul de Grand'Mère, sous la conduite de M. le Notaire J.-E. Déziel, est à exercer un programme spécial de chant sacré pour Noël prochain. On y exercera entr'autres morceaux une jolie messe harmonisée à trois voix.

En convalescence

Nous apprenons avec plaisir que Mme Eugène Allard, de Kénoy, autrefois de cette ville, et fille de M.F.-X. Faucher, officier de douane de cette ville, a subi avec succès une grave opération à l'Hôpital Ste-Anne de Québec, sous les soins du Dr Encheide Faucher. Mme Allard reprend du mieux et escompte une prompt guérison. Ses

trois enfants sont actuellement en visite chez leurs grands-parents M. et Mme F. X. Faucher, de cette ville.

A son retour de l'Hôpital Madame et M. Alard et leur famille reviennent probablement demorer en notre ville.

La glace est prise sur le St-Maurice

La glace est prise depuis un couple de jours sur la rivière St-Maurice. La vague de froid et de neige que nous avons eu ces jours derniers a de beaucoup hâté la formation de la glace.

Advertisement for NOVORO medicine, Du DR. PIERRE, Il donne de la force à vos organes.

Advertisement for DR. PETER FAHRNEY & SONS CO., 2501 Washington Blvd., CHICAGO, ILL.

Advertisement for telephone service: Il faut 3 personnes pour compléter un appel... une erreur... l'appel échoue.

Advertisement for telephone service: Il faut trois personnes pour faire un appel téléphonique. Si l'une d'elles commet une erreur l'appel est manqué.

Advertisement for telephone service: Ces appels non complétés constituent un sérieux problème. Ils font perdre deux millions de minutes chaque jour.

Advertisement for telephone service: *Nous diminuons constamment le nombre de nos erreurs et nous nous efforçons de donner le meilleur service au plus bas coût possible.

Large advertisement for PEGTOP cigars, Vous obtenez 100% de Qualité. En achetant LE BON VIEUX PEGTOP. Paquet commode 5 pour 25. Qualité Maintenu pendant 50 ans.



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

LES CONFERENCES DE SAINT VINCENT DE PAUL

En 1833, il y avait à Paris un certain nombre d'étudiants qui se réunissaient régulièrement pour discuter de questions de philosophie et surtout d'histoire. Ces réunions étaient très courtoises et cordiales, et cependant ces jeunes gens qui se groupaient ainsi étaient d'opinions très mêlées. Il y avait là des matérialistes et des déistes, des saint-simoniens et des fouriéristes, mais on y voyait aussi un noyau de jeunes catholiques très convaincus. L'époque était troublée; on sortait de la Révolution de 1830, qui avait été très anti-religieuse; les classes ouvrières souffraient des conditions de vie très dures; et un déluge de fausses doctrines philosophiques passait sur la société.

Les jeunes catholiques qui fréquentaient ces réunions sentaient le besoin de fortifier leur foi au milieu des assauts de l'impiété; mieux encore, dans leur ardeur d'apostolat, ils s'efforçaient de rappeler à leurs compagnons incrédules les merveilles du christianisme. Mais alors, il n'était pas rare qu'on leur répondit: "Vous avez raison si vous parlez du passé; le christianisme a fait autrefois des prodiges, mais aujourd'hui le christianisme est mort! Et en effet, vous qui voulez d'être catholiques, que faites-vous? Où sont les œuvres qui démontreraient votre foi et qui peuvent nous la faire respecter et admirer?"

De rapides recherches émutrent profondément ces jeunes gens; et ils dirent: "Eh bien, à l'écart! et que nos actes soient d'accord avec notre foi. Mais que faire? Que faire pour être vraiment catholiques, si ce n'est qui plaît le plus à Dieu? Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la protection de la charité". De cette pensée sortirent les Conférences de Saint Vincent de Paul.

Ces jeunes catholiques désirent de faire entre eux une réunion exclusivement chrétienne, et ils se mirent à l'œuvre, ils étaient huit, en commençant; tous très jeunes; le plus âgé, qui est devenu le plus célèbre, Frédéric Ozanam, avait un peu plus de vingt ans. A chaque réunion, la prière ouvrait et fermait la séance, et l'on faisait chaque fois la quête. Ozanam et quelques autres, déjà instruits et capables de tenir une plume, écrivirent des articles dans des journaux et revues, qui leur valaient quelques sous. Bientôt les élèves des grands collèges de Julliy et de Stanislas firent entre eux de petites quêtes; et de même, les élèves de l'école du célèbre Ingres versèrent à l'œuvre naissante montant de plusieurs collectes. Tous ces témoignages encourageaient la conférence, mais ne formaient pas un bien gros trésor.

Cependant dès le premier jour, il fut convenu qu'on visiterait les pauvres chez eux, et que chacun des membres aurait une famille à laquelle il porterait des bons de pain ou de vêtements. L'admirable Sœur Rosalie, si aimée des pauvres dans le quartier Moutfettard, leur servit de guide; elle leur donna des adresses et ils commencèrent leur apostolat. Apostolat traversé, on le devine, de mille difficultés. Ils trouverent même de l'opposition là où ils ne devaient pas s'y attendre, de la part de quelques croyants sincères, mais attardés "des gros bonnets de l'orthodoxie" comme ils disaient, qui voyaient dans la Conférence une dérogation aux antiques usages de l'Eglise et une intervention intempestive des laïques.

"Nous sommes de pauvres Samaritains répliquait Ozanam; mais nous pourrions pénétrer là où des prêtres ne seraient pas reçus". Les faits ont prouvé qu'ils avaient raison. Les incrédules ricanaient de ce beau zèle. Un ami d'Ozanam, gagné aux théories socialistes de l'époque, lui disait avec un sentiment de compassion: "Mais qu'espérez-vous donc faire? Vous êtes huit pauvres jeunes gens, et vous avez la prétention de secourir les misères qui pullulent dans une ville comme Paris. Et quand vous seriez tant et tant, vous ne feriez toujours pas grand-chose. Nous, au contraire, nous élaborons des idées et un système qui réformeront

le monde et en arracheront la misère pour toujours. Nous ferons en un instant pour l'humanité ce que vous ne sauriez accomplir en plusieurs siècles". Les rêves de ce saint Simonien s'écroutèrent bientôt en un échec lamentable. Pendant ce temps la petite association d'amis intimes devenait le noyau d'une immense famille de frères qui se répandaient sur le monde.

Vingt ans plus tard, en 1853, Ozanam pouvait dire: "Et nous qu'il prenait en pitié, au lieu de lui, à Paris seulement, nous sommes deux mille et nous visitons cinq mille familles, c'est-à-dire environ vingt-cinq mille individus, c'est-à-dire le quart des pauvres que renferment les murs de cette immense cité. Les Conférences, en France seulement, sont au nombre de cinq cents; et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Amérique, et jusqu'à Jérusalem. C'est ainsi qu'en commençant humblement on peut arriver à faire de grandes choses, comme Jésus-Christ, qui de l'abaissement de la Crèche s'est élevé à la gloire du Thabor. C'est ainsi que Dieu a fait de notre œuvre la sienne et l'a voulu répandre par toute la terre en la comblant de ses bénédictions".

L'étiquette moderne

PAR JEAN-LOUIS MARCEL

La table
A table, toute de mets servis, qui ne se mangent pas tous de la même manière. Voici en résumé ce que nous conseillons à nos lecteurs pour certains plats.

Les œufs à la coque se déposent dans des coquetiers. On brise le sommet de la coque avec une fourchette, puis on détache cette partie en faisant le tour de la brisure avec une dent de la fourchette, on mange alors l'intérieur avec des mouillettes de pain beurré ou avec sa petite cuillère. On brise ensuite la coquille dans son assiette.

Le bouillon servi en tasse se prend avec la petite cuillère à bouillon et on peut le finir en buvant avec la tasse. Mais il n'y a aucune règle absolue à ce sujet.

Les huîtres se servent dans des verres ou dans une assiette, sur de la glace pilée et autour d'une tranche de citron. Elles se mangent avec une fourchette spéciale qu'on aura en soin de placer dans chaque assiette.

Le melon est souvent mangé au dessert mais sa place est plutôt après le potage.

Dans les grands dîners la soupe est servie claire dans les assiettes. On mange la soupe sur le côté de la cuillère et non sur la pointe. On approche la cuillère des lèvres. Il est impoli de se pencher pour aller rejoindre la cuillère. On s'essuie les lèvres après chaque cuillerée ou à peu près afin d'empêcher la soupe de dégoûter, ce qui est très impoli.

Le poisson se mange avec une fourchette à poisson. Les couteaux destinés à cet usage ne s'emploient plus.

Le concombre se sert avec le poisson sur la même assiette.

Le céleri servi en branches, se mange tel que, en portant la branche à la bouche avec les doigts.

Le céleri, les olives et les amandes salées sont placées dans de petites assiettes. Les invités se servent ordinairement d'eux-mêmes lorsqu'on les en prie mais dans un grand dîner on passe ces friandises au valet.

Le blé d'Inde est un met favori dans les repas intimes. Aussi je permettrais à mes invités de le manger sans cérémonie à même l'épi. Mais l'étiquette demande qu'on enlève les graines avec sa fourchette ou son couteau en tenant l'extrémité de l'épi avec sa serviette. C'est pourquoi l'on sert l'épi sur une serviette blanche dans l'assiette.

On ne prend pas les os des cuisses et les ailes de volailles avec ses doigts. On détache la viande au moyen de son couteau et de sa fourchette.

Dans un dîner de cérémonie les asperges se mangent avec la fourchette; on enlève le blanc ou la queue. Mais en famille on mange l'asperge entière. Il est prudent d'éviter de boire du champagne en mangeant des asperges.

On prend les olives avec la fourchette ou la cuillère placée à cet effet mais on ne pose dans son assiette et on se sert de ses doigts pour les porter à la bouche.

Il est impoli de servir beaucoup de sauce dans les assiettes et de plus cela occasionne certains accidents de dorables pour les voisins.

Le pâté ou tarté se mange avec la fourchette.

Le beurre ne se sert qu'au lunch et au déjeuner. On le passe en coquilles sur un petit plat d'argent. On n'emploie plus les petites assiettes à beurre mais on place à gauche du couvert une assiette à pain un peu plus grande qu'une sorcoupe et sur laquelle on dépose son pain et un morceau de beurre. On ne sert jamais de beurre à un dîner.

Les radis se servent au lunch, on les place sur l'assiette à pain et on les mange avec les doigts.

Les fruits sont toujours coupés et pelés avec un couteau en argent. On les mange avec la fourchette à dessert. On n'écouche jamais un fruit en spirale, mais on pique le fruit avec la fourchette et on enlève la pelure à l'aide du couteau. La pêche peut se manger avec la cuillère à dessert. L'orange se mange également avec la fourchette et le couteau. Beaucoup de personnes ne peuvent manger le raisin sans enlever les grains. On peut les prendre avec les doigts sur le bord des lèvres et les déposer dans l'assiette. Mais on ne porte jamais de gros noyaux à sa bouche.

Les bombons se mangent avec les doigts.

Quand on brise la table on jette négligemment sa serviette sur la table sans essayer de la reculer. La liste suivante vous note les défauts à éviter à table:

1.—Plonger la tête pour rejoindre son verre ou sa cuillère.

2.—Se servir de son couteau pour porter des aliments à sa bouche.

3.—Boire dans une tasse en y laissant sa cuillère.

4.—Se servir d'un cure-dent, sans se cacher.

5.—Faire du bruit en se suçant les doigts.

6.—Montrer ce qu'on désire avec son doigt ou son couteau.

7.—Placer son couteau et sa fourchette de chaque côté de l'assiette, la manche sur la nappe.

8.—Mastiquer bruyamment.

9.—Prendre de grosses bouchées.

10.—Tenir sa fourchette avec la main gauche et la charger avec son couteau.

11.—Gratter son assiette pour enlever la dernière miette.

12.—Remuer bruyamment le sucre dans sa tasse.

13.—Pencher son assiette pour recueillir la dernière goutte de potage.

14.—Aspirer le potage, avec du bruit.

15.—Frapper fort la cuillère contre l'assiette.

16.—Essuyer son couteau sur son pain.

17.—Couper son pain avec son couteau.

18.—Essuyer son assiette avec un morceau de pain.

19.—Sucrer les os ou les prendre avec ses doigts.

20.—Vider son verre en quittant la table.

21.—Mettre le coin de sa serviette entre le col et le cou.

22.—Mordre à même un fruit.

23.—Cracher les noyaux dans son assiette.

24.—Boire avant que la bouche ne soit vide.

25.—Ecraser les légumes pour en faire une purée.

26.—Plier sa serviette à la fin du repas.

Voilà autant d'erreurs imparadonnables que tous mes lecteurs sauront éviter, j'en suis certain, et qui leur facilitera la tâche toujours difficile et abstraite de charmants mondains et d'élégantes femmes du monde.

On prend les olives avec la fourchette ou la cuillère placée à cet effet mais on ne pose dans son assiette et on se sert de ses doigts pour les porter à la bouche.

Il est impoli de servir beaucoup de sauce dans les assiettes et de plus cela occasionne certains accidents de dorables pour les voisins.

Le pâté ou tarté se mange avec la fourchette.

Le beurre ne se sert qu'au lunch et au déjeuner. On le passe en coquilles sur un petit plat d'argent. On n'emploie plus les petites assiettes à beurre mais on place à gauche du couvert une assiette à pain un peu plus grande qu'une sorcoupe et sur laquelle on dépose son pain et un morceau de beurre. On ne sert jamais de beurre à un dîner.

Les radis se servent au lunch, on les place sur l'assiette à pain et on les mange avec les doigts.

Les fruits sont toujours coupés et pelés avec un couteau en argent. On les mange avec la fourchette à dessert. On n'écouche jamais un fruit en spirale, mais on pique le fruit avec la fourchette et on enlève la pelure à l'aide du couteau. La pêche peut se manger avec la cuillère à dessert. L'orange se mange également avec la fourchette et le couteau. Beaucoup de personnes ne peuvent manger le raisin sans enlever les grains. On peut les prendre avec les doigts sur le bord des lèvres et les déposer dans l'assiette. Mais on ne porte jamais de gros noyaux à sa bouche.

Les bombons se mangent avec les doigts.

Quand on brise la table on jette négligemment sa serviette sur la table sans essayer de la reculer. La liste suivante vous note les défauts à éviter à table:

1.—Plonger la tête pour rejoindre son verre ou sa cuillère.

2.—Se servir de son couteau pour porter des aliments à sa bouche.

3.—Boire dans une tasse en y laissant sa cuillère.

4.—Se servir d'un cure-dent, sans se cacher.

5.—Faire du bruit en se suçant les doigts.

6.—Montrer ce qu'on désire avec son doigt ou son couteau.

7.—Placer son couteau et sa fourchette de chaque côté de l'assiette, la manche sur la nappe.

8.—Mastiquer bruyamment.

9.—Prendre de grosses bouchées.

10.—Tenir sa fourchette avec la main gauche et la charger avec son couteau.

11.—Gratter son assiette pour enlever la dernière miette.

12.—Remuer bruyamment le sucre dans sa tasse.

13.—Pencher son assiette pour recueillir la dernière goutte de potage.

14.—Aspirer le potage, avec du bruit.

15.—Frapper fort la cuillère contre l'assiette.

16.—Essuyer son couteau sur son pain.

17.—Couper son pain avec son couteau.

18.—Essuyer son assiette avec un morceau de pain.

19.—Sucrer les os ou les prendre avec ses doigts.

20.—Vider son verre en quittant la table.

21.—Mettre le coin de sa serviette entre le col et le cou.

22.—Mordre à même un fruit.

23.—Cracher les noyaux dans son assiette.

24.—Boire avant que la bouche ne soit vide.

25.—Ecraser les légumes pour en faire une purée.

26.—Plier sa serviette à la fin du repas.

Voilà autant d'erreurs imparadonnables que tous mes lecteurs sauront éviter, j'en suis certain, et qui leur facilitera la tâche toujours difficile et abstraite de charmants mondains et d'élégantes femmes du monde.

On prend les olives avec la fourchette ou la cuillère placée à cet effet mais on ne pose dans son assiette et on se sert de ses doigts pour les porter à la bouche.

Il est impoli de servir beaucoup de sauce dans les assiettes et de plus cela occasionne certains accidents de dorables pour les voisins.

Le pâté ou tarté se mange avec la fourchette.

Le beurre ne se sert qu'au lunch et au déjeuner. On le passe en coquilles sur un petit plat d'argent. On n'emploie plus les petites assiettes à beurre mais on place à gauche du couvert une assiette à pain un peu plus grande qu'une sorcoupe et sur laquelle on dépose son pain et un morceau de beurre. On ne sert jamais de beurre à un dîner.

Les radis se servent au lunch, on les place sur l'assiette à pain et on les mange avec les doigts.

Les fruits sont toujours coupés et pelés avec un couteau en argent. On les mange avec la fourchette à dessert. On n'écouche jamais un fruit en spirale, mais on pique le fruit avec la fourchette et on enlève la pelure à l'aide du couteau. La pêche peut se manger avec la cuillère à dessert. L'orange se mange également avec la fourchette et le couteau. Beaucoup de personnes ne peuvent manger le raisin sans enlever les grains. On peut les prendre avec les doigts sur le bord des lèvres et les déposer dans l'assiette. Mais on ne porte jamais de gros noyaux à sa bouche.

Les bombons se mangent avec les doigts.

Quand on brise la table on jette négligemment sa serviette sur la table sans essayer de la reculer. La liste suivante vous note les défauts à éviter à table:

1.—Plonger la tête pour rejoindre son verre ou sa cuillère.

2.—Se servir de son couteau pour porter des aliments à sa bouche.

3.—Boire dans une tasse en y laissant sa cuillère.

4.—Se servir d'un cure-dent, sans se cacher.

5.—Faire du bruit en se suçant les doigts.

6.—Montrer ce qu'on désire avec son doigt ou son couteau.

7.—Placer son couteau et sa fourchette de chaque côté de l'assiette, la manche sur la nappe.

8.—Mastiquer bruyamment.

9.—Prendre de grosses bouchées.

10.—Tenir sa fourchette avec la main gauche et la charger avec son couteau.

11.—Gratter son assiette pour enlever la dernière miette.

12.—Remuer bruyamment le sucre dans sa tasse.

13.—Pencher son assiette pour recueillir la dernière goutte de potage.

14.—Aspirer le potage, avec du bruit.

15.—Frapper fort la cuillère contre l'assiette.

16.—Essuyer son couteau sur son pain.

17.—Couper son pain avec son couteau.

18.—Essuyer son assiette avec un morceau de pain.

19.—Sucrer les os ou les prendre avec ses doigts.

20.—Vider son verre en quittant la table.

21.—Mettre le coin de sa serviette entre le col et le cou.

22.—Mordre à même un fruit.

23.—Cracher les noyaux dans son assiette.

24.—Boire avant que la bouche ne soit vide.

25.—Ecraser les légumes pour en faire une purée.

26.—Plier sa serviette à la fin du repas.

Voilà autant d'erreurs imparadonnables que tous mes lecteurs sauront éviter, j'en suis certain, et qui leur facilitera la tâche toujours difficile et abstraite de charmants mondains et d'élégantes femmes du monde.

On prend les olives avec la fourchette ou la cuillère placée à cet effet mais on ne pose dans son assiette et on se sert de ses doigts pour les porter à la bouche.

Il est impoli de servir beaucoup de sauce dans les assiettes et de plus cela occasionne certains accidents de dorables pour les voisins.

Le pâté ou tarté se mange avec la fourchette.

Le beurre ne se sert qu'au lunch et au déjeuner. On le passe en coquilles sur un petit plat d'argent. On n'emploie plus les petites assiettes à beurre mais on place à gauche du couvert une assiette à pain un peu plus grande qu'une sorcoupe et sur laquelle on dépose son pain et un morceau de beurre. On ne sert jamais de beurre à un dîner.

Les radis se servent au lunch, on les place sur l'assiette à pain et on les mange avec les doigts.

Les fruits sont toujours coupés et pelés avec un couteau en argent. On les mange avec la fourchette à dessert. On n'écouche jamais un fruit en spirale, mais on pique le fruit avec la fourchette et on enlève la pelure à l'aide du couteau. La pêche peut se manger avec la cuillère à dessert. L'orange se mange également avec la fourchette et le couteau. Beaucoup de personnes ne peuvent manger le raisin sans enlever les grains. On peut les prendre avec les doigts sur le bord des lèvres et les déposer dans l'assiette. Mais on ne porte jamais de gros noyaux à sa bouche.

Les bombons se mangent avec les doigts.

Quand on brise la table on jette négligemment sa serviette sur la table sans essayer de la reculer. La liste suivante vous note les défauts à éviter à table:

1.—Plonger la tête pour rejoindre son verre ou sa cuillère.

2.—Se servir de son couteau pour porter des aliments à sa bouche.

3.—Boire dans une tasse en y laissant sa cuillère.

4.—Se servir d'un cure-dent, sans se cacher.

5.—Faire du bruit en se suçant les doigts.

6.—Montrer ce qu'on désire avec son doigt ou son couteau.

7.—Placer son couteau et sa fourchette de chaque côté de l'assiette, la manche sur la nappe.

8.—Mastiquer bruyamment.

9.—Prendre de grosses bouchées.

10.—Tenir sa fourchette avec la main gauche et la charger avec son couteau.

11.—Gratter son assiette pour enlever la dernière miette.

12.—Remuer bruyamment le sucre dans sa tasse.

13.—Pencher son assiette pour recueillir la dernière goutte de potage.

14.—Aspirer le potage, avec du bruit.

15.—Frapper fort la cuillère contre l'assiette.

16.—Essuyer son couteau sur son pain.

17.—Couper son pain avec son couteau.

18.—Essuyer son assiette avec un morceau de pain.

19.—Sucrer les os ou les prendre avec ses doigts.

20.—Vider son verre en quittant la table.

21.—Mettre le coin de sa serviette entre le col et le cou.

22.—Mordre à même un fruit.

23.—Cracher les noyaux dans son assiette.

24.—Boire avant que la bouche ne soit vide.

25.—Ecraser les légumes pour en faire une purée.

26.—Plier sa serviette à la fin du repas.

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son prénom reproduite par la gravure ou l'impression et qui est connue "la griffe" de l'auteur.

La beauté et l'élégance du papier à lettres ne garantissent pas la grâce des propos ni le plaisir qu'on aura à en prendre connaissance si le contenu nous déçoit nous au-

quelque chose à se dire par lettre ou en texte.

Ces papiers s'accablent d'une bordure blanche ou d'un ton plus soutenu que celui du papier et dans la même gamme; la couleur de l'enveloppe est en ton de la bordure; c'est-à-dire, simple initiale ou monogramme. L'adresse en caractères d'imprimerie se substitue parfois au chiffre et se place généralement à droite du papier tandis que l'initiale figure à gauche, mais il faut opter entre ces deux inscriptions dont l'une exclut l'autre.

On excuse la personnalité en faisant soi-même la majuscule de son

Succès assuré au plan Hoover

Son programme pour assurer la stabilisation des affaires est établi

Washington, 27.—Des problèmes sérieux d'économie, la conversation à la Maison Blanche s'était aujourd'hui tournée vers un autre sujet: les dindes au jour d'action de grâces. Le président Hoover tout souriant, semblait bien portant. Hier, il terminait ses efforts en vue d'amener la stabilisation des affaires par une conférence avec les leaders agricoles du pays, et il est maintenant possible d'établir un résumé du plan que se propose de suivre le président.

Plusieurs points importants font saillie.

Le gouvernement poursuivra intensément son programme de construction en y ajoutant pour \$175,000,000 de nouveaux estimés; les taxes seront diminuées de \$160,000,000 et les contracteurs pour le service postal seront requis de construire des navires pour une valeur de \$250,000,000 d'ici dix ans; pendant ce temps le département du Commerce fera l'impossible pour augmenter le commerce d'exportation des Etats-Unis.

Les chefs d'industries ont déclaré au président que les conditions économiques sont fondamentalement saines, et ont promis que les programmes de développement pour l'année ne seront pas coupés, tandis que les gouvernements des Etats ont engagé leur administration à un programme plus intensif de construction locale.

Julius Barnes, président de la Chambre Américaine du Commerce, a envoyé une invitation à 200 des principaux industriels du pays pour une conférence qui sera tenue le 5 décembre, et à laquelle un comité exécutif sera choisi dans le but de coopérer avec le Département du Commerce pour maintenir les affaires sur un niveau égal.

INTRODUCTION DU RENNE DANS LE NORD DU CANADA

Trois mille rennes, choisis parmi les plus grands et les plus vigoureux des bandes établies sur les côtes occidentales de l'Alaska et achetées par le ministère de l'Intérieur pour former le noyau des troupeaux qui doivent être introduits dans les régions septentrionales du Canada ont été envoyés vers le pôle arctique par le chemin de fer du Mackenzie. M. A. E. Porsild, botaniste et biologiste à l'emploi du Service des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, ministre de l'Intérieur, qui, en compagnie de son frère, M. R. I. Porsild, a fait une étude de l'élevage du renne dans l'Alaska et qui a examiné et choisi un certain nombre de régions susceptibles de nourrir ces animaux, est en ce moment dans cette contrée pour accompagner le grand troupeau durant la première partie du trajet. Il a quitté Ottawa en août pour arriver à Nome, Alaska, le 13 septembre. De là, il s'est rendu à la vallée de Buckland et plus tard il a suivi par voie aérienne l'itinéraire parcouru actuellement par les animaux. On s'était d'abord proposé de faire longer aux rennes le littoral septentrional, mais à cause de la présence dans ces parages d'un grand nombre de troupeaux appartenant aux Esquimaux, une route plus directe à travers le pays a été choisie. Le rassemblement des rennes de la vallée de Buckland s'est effectué à la Pointe Eléphant dans la baie de Kotzebue, vers le milieu d'octobre, et M. Porsild fit le choix de 3,000 animaux pour le gouvernement canadien. Les mesures ont ensuite été prises pour

Le "New-York" Times félicite le président pour ce mouvement reconnaissant que M. Hoover s'est bien rendu compte des circonstances troublées mais n'a pas voulu que la crainte pour l'avenir fut plus prononcée que de raison.

que le mouvement puisse commencer dès la prise des glaces. Le départ eut lieu vers la fin d'octobre, sous la surveillance d'un Japon expert du nom de Bahr qui s'était adjoint trois autres Japonais et six Esquimaux. Le train destiné au port de l'équipement et des approvisionnements consistait en cinquante-trois traîneaux tirés par des rennes domestiques. Les étapes seront courtes, les animaux pâturant à mesure qu'ils avancent. La bande sera dirigée vers la source de la rivière Noutak où le versant du bassin de Colville sera franchi par un col très fréquenté.

La bassin de Colville, situé à l'est de la pointe Barrow, a été choisi par M. Porsild en 1927 durant son voyage sur la côte nord de l'Alaska comme région avantagée permettant un arrêt à l'époque de la mise bas. On croit que le troupeau atteindra cet endroit le printemps prochain et y séjournera jusqu'à l'automne afin de permettre aux jeunes de prendre suffisamment de forces pour reprendre le voyage. Vers mars 1931 le troupeau arrivera probablement sur la rive gauche du Mackenzie et passera sur la rive droite distance d'une cinquantaine de milles avant la débâcle des glaces.

Les préparatifs pour l'installation des animaux sur la rive droite du delta sont commencés. Les matériaux pour la construction de bâtiments et d'enclos ont été expédiés par bateau l'été dernier et M. R. T. Porsild, actuellement en congé au Groenland, se rendra sur les lieux au commencement de l'année pour surveiller l'installation. M. A. E. Porsild qui accompagne actuellement le troupeau en Alaska jusqu'au bassin de Colville retournera à Kotzebue en traîneau à chiens, puis en avion jusqu'à Fairbanks d'où il reviendra plus tard à Ottawa.

Le déplacement d'un aussi nombreux troupeau de rennes est unique dans l'histoire du Nord. Le besoin d'introduire cet animal dans les régions arctiques et subarctiques s'est fait sentir à la suite des pertes considérables subies par la faune sauvage de cette partie du Dominion du fait de l'introduction de méthodes modernes de chasse

parmi les aborigènes. Les rennes seront conduits dans une réserve de 15,000 milles carrés et l'on se propose d'en introduire dans de nouvelles régions à mesure qu'ils se multiplieront.

Grand'Mère

Soumissions demandées pour un Bureau de Poste

On nous communique l'heureuse nouvelle que M. l'architecte Caron, des Trois-Rivières, chargé par le Gouvernement fédéral de préparer les plans du futur bureau de poste de Grand'Mère vient de terminer son travail et que des soumissions seront reçues jusqu'au 4 décembre prochain. Le contracteur qui obtiendra le contrat aura neuf mois pour terminer ces travaux qui devront commencer dès les premiers jours de janvier, nous assure-t-on. Cet édifice sera à deux étages et mesurera approximativement 50 pieds par 80. Il sera construit au coin des rues Ste-Catherine et De La Roche. Le premier étage sera consacré pour le bureau de poste, et l'étage supérieur sera occupé partiellement par les bureaux de la douane et partiellement par le gardien de l'immeuble.

Fête d'anniversaire

Ces jours derniers un groupe d'amis se réunissait à la demeure de M. et Mme Achille Demers pour y fêter l'anniversaire de Mlle Bella Demers. De nombreux cadeaux furent présentés à Mlle Demers.

Un orchestre, sous la direction de M. Paquet et Larue, fit les frais de la musique durant toute la soirée. Il y eut également programme de chant, musique et déclamations. Un goûter fut servi à tous les invités, parmi lesquels nous avons remarqué: M. et Mme Achille Demers, Mme P. Thivierge, Mlles Bella et Berthe Demers, Yvonne Blais, Emelda Girard, Juliette Massicotte, Yvonne et Laurienne Demers, Jeanne Mailhot, de Détroit, Mich.; Florette Boisclair, Aïce et Germaine Mailhot, Yvonne Hu-

ard, Lucille et Yvonne Massicotte, Lucille Lord, Yvonne Chagné, Germaine Lemay, Bénédict Thiffault, de Shawinigan; Juliette et Jeanne d'Arc Demers, Juliette et Marie-Jeanne Lavoie, Alice Gélinas, Liliane Laquerre, Jeanne Cournoyer, Blanche Rivard, Marcelle Gélinas, Fleurette Bernier, Cécile et Louisella Gélinas, Charlotte Thivierge, Yvonne Gélinas, MM. Lucien Deslauriers, Emile Bélyeau, Willie Demers, Jean-Paul Thivierge, Ernest Huard, Alexandre et Paul Paquet, Frank Larue, J.-A. Blais, L. Desroches, Léo Peterson, P. St-Hilaire, Ernest Cournoyer, Ch. Lord, Albert Blais, Aurèle et Eugène Bernier, Roméo Dumont, Valmore Petit, Arthur Lord, Ovide Gareau, Roméo Mailhot, Julien Massicotte, Arthur Blais, René Rancourt et Henri McLangon.

Sur la rue

Suzette à Josette.—Alors, il marche ton petit frère? Josette.—Je crois bien, voilà quatre mois qu'il marche. Suzette.—Oh! comme il doit être fatigué.

Conférence sur les pouvoirs électriques

Le premier ministre King déclare qu'elle aura lieu avant la fin de 1929

Ottawa, 26.—La conférence qui doit avoir lieu entre les gouvernements du Dominion, de l'Ontario et du Québec, sur la question des pouvoirs d'eau, se tiendra probablement avant la fin de l'année 1929. C'est là ce qu'a dit l'hon. M. King, à l'issue de la séance du cabinet, ce soir. Il a déclaré qu'il espérait rencontrer les premiers ministres Taschereau et Ferguson avant la fin de l'année pour discuter de cette importante question. Aucune date n'a encore été fixée pour la conférence, mais l'on croit généralement que ce sera dans la dernière partie de décembre.

Poincaré maintenant rétabli

L'ancien premier ministre se rend passer l'hiver sur la Riviera

Paris, 26.—L'ancien premier ministre Poincaré a passé avec succès par la grave maladie dont il souffert, et les deux opérations qu'il a dû subir pour des troubles de prostate. Un bulletin publié aujourd'hui par ses médecins annonce que leur patient ne serait plus sujet à de tels désordres à l'avenir.

M. Poincaré quittera Paris à bonne heure en décembre pour la Riviera, où il passera l'hiver à refaire ses forces. Il pourrait avoir le choix entre plus de 50 châteaux et villas mis à sa disposition, mais il n'en a accepté aucun, laissant à ses médecins le soin de déterminer l'endroit de sa convalescence.

Notre Paradis de Jouets

AUCUN MAGASIN DE JOUETS AUX TROIS-RIVIERES NE PEUT SE COMPARER AU NOTRE

Notre paradis des jouets ouvre la voie à toutes sortes d'aventures—à la grande joie des petits—aussi bien que des grands qui se rappellent avoir été jeunes.

Vous ne pouvez pas vous imaginer les milliers et les milliers de jouets de toutes descriptions qui sont rassemblés ici, à moins que vous visitiez notre Paradis des Jouets.

- KIDDIE-KARS, TROTTINETTES, VELOCIPÈDES, BICYCLES, TRAINEAUX, SCOOTERS, SKIS, BANNEAUX, EXPRESS, SLEIGHS, TRAINES SAUVAGES, AÉROPLANES, AUTOMOBILES, CHEVAUX BERÇANTS, CHIENS, LIONS, OURS, TIGRES.

Venez et amenez vos enfants. Voyez l'immense variété.

Voyez comme nos prix sont modérés. SOYEZ PREVOYANT. -- ACHETEZ DE BONNE HEURE ET ÉPARGNEZ-VOUS DES DÉSAPOINTEMENTS.

Nos jouets sont maintenant à l'étalage; il y en a une multitude de tous genres. Les prix de ces marchandises ont baissé. Il y a dans cette ligne comme dans les autres des nouveautés très amusantes.

VOYEZ CET ÉTALAGE

Nos articles de sport

Nous avons un assortiment complet d'articles de sport pour le hockey, la balle molle, le ski, etc.

Costumes de joueurs, patins, goudres, bottes de ski, les meilleures sur le marché, bottines à patin, goudres, rondelles, gants, protecteurs, "glider" (glisseurs), nouveau genre de ski très large et très court, sport qui devient fort en vogue.

NOTRE CHOIX EST PARFAIT ET NOS PRIX TRÈS ABORDABLES

Notre magasin est le rendez-vous tout désigné des sportsmen de la ville.

J. B. LORANGER

Marchand de fer — Service de premier ordre

48 Des Forges Tel. 93 Trois-Rivières

Succursale au Cap de la Madeleine

T'a pas ?

par RACEY



T'AS-PAS ALORS ESSAYÉ UNE BONNE BLACK HORSE? RIEN DE TEL POUR FAIRE MOUSSER DES SENTIMENTS D'ENTENTE CORDIALE!

dites simplement—

"Bière Black Horse" Dawes s.v.p.!